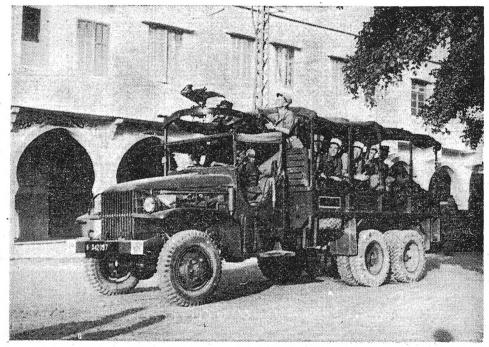
Démocratie

Organe du Parti Démocrate de l'Indépendance - 65, Bd Danton, Casablanca

Première Année Nº 12

Lundi 25 Mars 1957

Prix: 30 fr.



Une présence qui est incompatible avec notre situation d'Etat indépendant et souverain.

Agriculture: situation catastrophique EN PAGE 4
Tunisie 1957
EN PAGES 6 ET 7

Sécurité et justice pour tous! La France à l'écoute

EN PAGE O

EN PAGE 11

Les événements... et les hommes

De nouveaux jaillissements de pétrole en Algérie

Le gisement de pétrole d'Edjele paraît être beaucoup plus étendu qu'on ne bavait tout d'abord cru. L'huile vient, en effet, de jaillir en dehors de la limite Nord de la nappe

La sonde de ce nouveau puits a trouvé le naphte à 450 mètres de profondeur, c'est-à-dire au niveau où les puits précédemment percés avaient révélé le gisement.

Dix puits ont déjà été forés : un est en exploitation et fournit sans raffinage, en raison de ses remarquables qualités, le diesel aux moteurs de la base. Cinq autres sont immédiatement exploitables ; deux se sont révélés improductifs ; enfin, deux sont en cours de forage, dont celui qui yient de fournir du pétrole.

Les travaux de sondage vont donc devoir, dans l'ignorance où l'on se trouve des limites de la nappe, se poursuivre dans toutes les direc-tions autour d'Edjélé. Les recherches seront cependant orientées principalement suivant les axes Nord-

Sud et Est-Ouest.
Signalons en outre, qu'à 100 kms à l'ouest de l'aédrome de Maison-Rouge — Edjelé en est à 30 kilomètres au sud - quatre puits viennent d'être forés dans la région de Tiquentourine, dont deux viennent de donner un jaillissement de gaz. Enfin, un nouveau sondage vient de commencer à Zarzaitine.

La cadence de production de 5 millions de tonnes par an prévue pour le 1er janvier 1960 sera vrai-semblablement dépassée.

LA CRISE DES PARTIS COMMUNISTES

Les partis communistes traversent actuellement, de par le monde, une crise qu'accentuent les blessures non pansées des douloureux événements de Hongrie.

Cette crise est nette en France, en Italie et aux U.S.A.

Aux Etats-Unis le Parti Commu-niste a implicitement rejeté les pré-tentions du P.C. français qui voulait lui imposer une « ligue ». Le P.C. américain veut, quant a lui, comprendre la révolution à l'américaine, ne serait-ce que pour se protéger et protéger ses membres contre les foudres de la loi sur la re-pression des actes tendant à renverser le gouvernement américain par la force. Le Parti Communiste américain vient d'annoncer qu'il prononcerait l'exclusion de tout memdu parti partisan des méthodes terroristes.

En France, après la réintégration de Charles Tillon, le vieux militant silencieux, l'on reparle d'un « intelectuel » à 18 tête du parts. A ces rumeurs « L'Humanité » répond indirectement en publiant, de temps à autres des articles de Mau-rice Thorez et en faisant suivre son de son uti : c Secretaire Général du Parti Communiste Francais ». On continue à juger impitoyablement les dirigeants ou militants de base qui n'ont pas admis l'explication orthodoxe des derniers événements et se sont « abaissés » insou'à signer des articles dans la presse bourgeoise, tel l'écrivain Clau-de Roy dont la disgrâce est confir-

Les Communistes italiens tentent de reprendre en mains la situation gravement compromise par la ré-bellion de chefs de la C.G.T. et la rupture avec les Socialistes de ganche de Nenni. A Cremona, Togliatti a parlé à des milliers de militants de la réunification socialiste...

Pendant ce temps on fêtait à Mos-cou l'anniversaire de la chute du tsarisme. Il y a quarante ans la crévolution démocratique bourgeoise > renversa l'autocratie tsariste. En l'honneur de cet anniversaire la presse soviétique a publié des arti-

presse sovietique à public des arti-cles dont le plus remarqué est celui de la « Pravda » où l'on peut lire : « Une des principales tâches mi-ses à l'ordre du jour par cette ré-volution. ce flut celle de la paix, de

ia cessation de la guerre impéria-liste. Mais la révolution ne pouvait résoudre ce problème, car le gouvernement bourgeois qui s'était constitué s'y est apposé. C'est reusment la Révolution d'Octobre, réali-sée toute enitère sous le signe de la lutte pour une paix démocratique, qui a accompli cette tâche. La révolu-tion de février n'était pour les ouvriers et les paysans qu'une première victoire. Les menchéviks, les socialistes révolutionnaires, les anarchistes se discréditerent bientôt aux yeux des masses comme des soutiens de la bourgeoisie ».

Nul doute que les derniers développements de la politique mondiale sont pour quelque chose dans ce retour à l'ancienne méthode de pensée dite stalinienne et qu'en constate non seulement en U.R.S.S. mais dans les pays où les partis communistes jouent un rôle important.

L'EXPOSITION DES ARTISTES MAROCAINS ET LES PRIX

DE LA JEUNE PEINTURE Vendredi dernier à la faveur du

vernissage de l'Exposition des Ar-tistes Marocains, nous avons pu découvrir dans un ensemble hétérozène un nombre important d'œuvres talentueuses, nous avons été frappés par la diversité et la qualité des œuvres exposées.

C'est dans la salle de la Maison Culturelle de la Jeunesse et des Sports, nouvellement aménagée, rue l'Horloge, que se tient cette intéressante exposition dans laquelle figurent les œuvres d'une trentaine de nos concitoyens ; ce qui permet de penser que l'Art Pictural au MAROC commence à s'épanouir favorablement.

Toutes les tendances sont repré-

sentées :
— L'enluminure avec les Kadri, Ettaïbi, Ben Aomar.

— Les peintres spontanés : Ben Allal, Drissi, Bent Arab.

Les figuratifs : Baziz, Bel-khaya, Bennani, Abdelkrim, Bennani Mohammed, Ghannam, Lahlou, Ma-laoui, Melehi, El Ouardighi, Ras-sam, Yacoubi, Chebâa, Kadmiri, Mechmacha, Serghini, Sfaj, Tana Allah, Arama.

— Les surréalistes et les abstraits : Aherdan, Gharbaoui et Ara-

Et quelques œuvres sculpturales dues à l'étrange talent de M'Barek Ben Abbès.

Trois prix sont offerts par la Société Esso Standard dont :

Un de 100.000 et deux de 50.000 francs sont venus couronner efforts de :

1er prix : BEN ALLAL. 2e prix : BELKHAYA. 2e prix : DRISSI.

Le sculpteur Ben M'Barek Ben Abbès s'est vu décerner un prix de 50.000 francs offert par le tère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports.

Jeunesse et des Sports.

Nous sommes très heureux de fé-liciter ici tous les jeunes artistes qui ont pris part à cette manifes-tation, car, nous plaçant sur le plan beaucoup encourager dans cette tri-bune ce mouvement artistique.

Autour de la Sixième flatte

A propos de bases

L'amiral commandan la Sixième flotte américaine vient de souligner qu'il s'agit de la plus puissante flotte du monde. Manœuvrant en Mer Egée, elle visite les îles grecques bercées par le vent. Dans un passage de sa déclaration l'amiral précise qu'en Méditerranée, lac sacré qui fut si longtemps la chasse gardée des Britanniques, la flotte de Sa Gracieuse Majesté n'a plus qu'un rôle très secondaire à remplir : protection des voies de communications, etc. Ainsi, les actuelles manœuvres de la Sixième flotte ne se présentent donc pas seulement comme des-tinées a confirmer la volonté des Américains de se maintenîr en Méditerranée.— face à la pression constante des Soviétiques — mais également à bien montrer que, dans la hiérarchie maritime, les Britanniques passent au deuxième rang. Ce qui doit remplir d'amertume les amiraux de Malte.

Mais le passage le plus intéres-sant de la décharation de l'amiral américain est celui où il prétend que désormais « les bases navales sont inutiles ». La Sixième flotte peut en effet tenir trois mois sans devoir se ravitailler dans une base maritime. Et en trois mois, une force aussi considérable que la Sixième flotte peut évidemment faire beau-coup de travail.

Cela n'enlève cependant absolument rien à la valeur d'une base. Si Gibraltar venait à être coupé, que ferait la Sixième flotte ? Et si le conflit venait à traîner en longueur, que fernit cette flotte errant tel Ulysse, en Méditerranée ? Cette déclaration un peu trop absolue nous fait penser aux « ils sont trop verts.... ». Car enfin, si les Améri-cains pouvaient disposer de Gibraltar, de Malte ou de Chypre.

Et puis, les importants travaux effectués dans les bases américaines installées en Crète viennent contredire « la pointe » lancée par l'amiral. Si les bases étaient devenues vraiment inutiles, les Américains ne se donneraient pas tant de mal pour renforcer celles dont ils disposent en Crête. Et au cours d'un dîner, à La Canée, M. Allen, ambassadeur des Dance, W. Allen, ambassadeur des Etats-Ums en Grèce, a clainement souligné l'intérêt capital que pré-sentait la Crète, pour la marine américaine, Sixième flotte y com-

Indignation chez nos compatriotes Israëlites de Casablanca

Dans le précédent numéro de Démo cratie, nous avions dénoncé les agisse ments arbitraires et illégaux pratiqués par les autorités locales à la date du 28 août 1956 contre le Comité légale-faite au mépris de la législation en

Durant cette semaine de nombreux lecteurs de Démocratie nous ont écrit pour nous dire leur point de vue au sujet de la situation actuelle de la Communauté Israélite de Casablanca et nous prient d'insérer leur thèse dans notre journal. Faute de place nous donnons ici l'analyse de ce volumineux courier.

1) Le rôle des Camités des Commu nautés Israélites est social. Ce sont des institutions aui s'occupent des auestions de culte, d'école, de la gestion des cimetières, etc... Leur tâche est de lutter contre la misère et d'aider les indigents, les malades et les infirmes. Ils n'ont pas de rôle politique à jouer. Vouloir les sortir de leur affectation première est nuisible, Les politiser est dangereux. Il) Le dahir du 7 mai 1945 qui es

encore en vigueur est la Charte Cons-titutive des Communautés Israélites. Or le Comité « congédié » par S. E. le Gouverneur de Casablanca était légo-lement élu, il tient son existence de la lement elu, il tient son existence de la loi, le renvoyer pour désigner un autre sons tenir compte de la législation en vigueur est une atteinte scandaleuse aux fois du pays.

Nombreux sont nos correspondants qui regrettent l'inexistence de tribunaux qui regrettent l'inexistence de tribunaux administratits qui seraient compétents pour statuer sur les abus de pouvoir tel que celui pratiqué à l'égard du Comité élu de la Communauté Israélite de Casablanca le 28 août 1956.

III) Les membres désignés par S.E. 16 Gouverneur de Casablanca pour diri-ger la Communauté Israélite n'ont pas d'experience pour remplir efficacement deur mission. A de rares exceptions près, ils ant taujours été étrangers à l'activité militante en taveur des des-

IV) Le Juif Marocain est grande majorité traditionnaliste, il sou-haiterait voir à la tête de ses institutions de bienfaisance des personnes qui répondent à son idéal et qui sympa thisent avec lui.

V) Le prétexte de la consultation du Grand Rabbin de Casablanca pour lo désignation des actuels membres du Comité n'est pas valable. Le Grand Rabbin qui est un magistrat, fonction naire du Ministère de la Justice n'est pas compétent pour intervenir dans de

V) Les Juifs de Casablanca qui tor ment une population de 80.000 habi ment une population de 60.000 nob-tants se sentent particulièrement humi liés puisque le mode de la désignation pratiquée à leur égard n'a été appli-qué dans aucune autre ville du Maroc, le dahir du 7 mai 1945 restant er

Tous nos correspondants sont unanmes pour former un vœu, ils souhaitens ardemment que cette situation d'excep-tion cesse d'exister et que des élections libres soient organisées au plus vite pour permettre le choix des membre du Comité de leur Communauté.

Avec eux nous demandons à M. le Ministre de l'Intérieur de se pencher sur cette situation et de faire en sorte sur certe struation et de raire en sorie que la législation marocaine soit res-pectée et particulièrement par ceux qu' ont la charge de l'appliquer et qu' représentent le pouvoir central.

« DEMOCRATIE »

MOSMEGALANGA KANTANTAN BANTAN BANTAN

Extrait de l'éditorial de «Confluent» (Mars)

L'interdépendance existe-t-elle ? Nous posons la question. Nous parlons du présent. Nous ne préjugeons pas l'avenir. Sans doute, en période révolutionnaire, il faut se garder de donner à des textes écrits une valeur définitive. Cependant nous posons la question ; en ce 2 mars 1957, pre-mier anniversaire de la « déclaration commune » des deux Gouvernements français et marocain, si l'indépendance est acquise, l'interdépendance existe t-elle ? Quelqu'un en a-t-il même gardé le souvenir !

Nous ne jetons la pierre à personne. Peut-être les événements sont-ils les premiers responsables. Peut-être du côté marocain et du côté français, les premiers responsables. Peut-être du côté marocain et du côté français, les hommes se sont-ils trop abandonnés aux événements et n'ont-ils pas su les dominer. La déclaration commune a un an de date. Mais les conventions ne sont pas signées. Officiellement, elles sont « suspendues ». Les deux pays n'ont pas d'ambassadeurs. Aucune politique ne se dégage, ni dans un sens ni dans l'autre. Des mots, des paroles sont contredits par les faits : voilà où nous en sommes. Jamais le brouillard n'a été plus épais, ni la nuit plus sombre.

Les conventions ne sont pas signées. Mais les hommes — objets de ces conventions — les hommes, français ou marocains, vivent — et souffrent. Les résultats, nous les touchons du doigt. Point n'est nécessaire de consulter les astres. Ils sont là devant nous. Du côté français sens même évoquer la sanglante tragédie de Meknès, la communauté entière s'interroge et se demande : faut-il partir, faut-il rester ? Cette interrogation a été le motif déterminant de notre enquête. Partout l'inquiétade domine. Les plus timorés sont partis. Les aures se demandent anxieusement :

DE QUOI DEMAIN SERA-T-IL FAIT ?

Les entreprises ferment, les faillites se multiplient, la Justice fonctionne au ralenti, et mal. Les enseignants, les fonctionnaires, les cultivateurs, les membres des professions libérales, les commerçants, presque tous — et presque tous voudraient rester, — mais presque tous, en l'absence d'une interdépendance nettement définie, ou bien préfèrent le départ, solution claire, à l'opacité de la nuit et du brouillard actuels, ou bien au minimum souhaitent une politique claire et sans équivoque, pour y adapter leur conduite.

Du côté marocain, la situation est probablement plus grave. Déjà du fait du départ de nombreux techniciens, les dispensaires du bled disparaissent, les hôpitaux fonctionnent difficilement. L'éducation de base piétine, et nul ne sait comment survivra l'enseignement en octobre prochain. De toutes parts, on devine des craquements dans la machine. administrative.

Les Français tenaient une grande place dans l'économie. L'absence d'une politique nettement définie d'interdépendance, et toutes les conséd'une politique nettement. définie d'interdépendance, et toutes les conséquences de cette indécision ont arrêté les investissements et fait fuir les capitaux. Plus de dépenses, sauf les indispensables à la vie quotidienne. Le c colonialisme » n'a rien à voir dans cette attitude, mais simplement l'incertitude du lendemain. Aussi le chômage se développe chaque jour et prend des proportions alarmantes. En même temps les cellules communistes agissent dans l'ombre et travaillent sans arrêt pour augmenter le désordre. Travail à double fin contre les Français, mais aussi contre le désordre. Travail à double fin contre les Français, mais aussi contre la monarchie traditionnelle et la bourgeoisie au pouvoir, en vue de l'installation problématique d'une république populaire, elle aussi dépourvue des cadres nécessaires à son fonctionnement.

ANNONCES LEGALES

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Direction Générale de la Sureté Nationale

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le Directeur Général de la Sûreté Nationale recevra jusqu'au 30 mars 1957 à 12 heures, dernier délai (ser-vice du matériel), les offres pour la fourniture de :

- 500 cambinaisons de mécanicien - 500 blouses de travail .

- délai de livraison : deux mois

maximum. Les types d'effets à fournir sont déposés à la Direction Générale de la Sûreté Nationale à Rabat (service du matériel bureau 120) où ils pourront être présentés tous les jours ouvrables aux candidats éventuels.

Les offres devront parvenir sous pli cacheté et scellé, accompagnées

des articles proposés. Rabat. le 15 mars 1957 Signé : SEMARS



OMNIUM FRANCO-CHERIFIEN D'ASSURANCES

Jean-Louis JOCHUM

Assureur

Agrément N° 45/79 du Ministère des Finances

TOUTES ASSURANCES DEFENSE - CONTENTIEUX - CREDIT AUTO -

a 100 m du cinema Atlasi, et OUED-ZEM, RUE CELU

= EDITORIAL =

BOURGUIBA AU MAROC

Le Président Bourguiba sera l'hôte du Maroc cette semaine. Nous sommes heureux de salver en lui le héros de la libération tunisienne et le guide de la nation sœur. Cette visite n'est pas une visite de courtoisie elle est celle d'un frère qui se rend dans sa famille pour s'entretenir de tous les problèmes qui lui tiennent à cœur et qui sont communs à la Tunisie et au Maroc.

Un vaste tour d'horizon sera fait et les questions étudiées seront nombreuses et diverses. Nous retiendrons les plus urgentes et les plus importantes d'entr'elles.

La première et qui prime tout, est incontestablement celle de

Solidaires entre eux les peuples nord-africains ne conçoivent pas d'indépendance séparée.

L'unité de l'Afrique du Nord est une réalité géographique humaine et économique. La construction de la Confédération Nord-Africaine est une nécessité vitale et urgente pour nous afin de mieux asseoir notre liberté, de réaliser la prospérité et de construire la paix dans cette partie du monde.

Moralement et politiquement nous ne pouvons tolérer la guerre d'extermination que livrent des forces impérialistes à nos frères algeriens : cette guerre dont l'horreur fait trembler la conscience internationale. Les président Bekkaï et Bourguiba trouveront, nous en sommes sûrs, le langage et les arguments pour convaincre la France de revenir sur son erreur et d'envisager la solution du problè

algérien par des moyens pacifiques.

Tout retard apporté à la liquidation de la guerre en Algérie détériore les rapports entre Paris d'une part, Rabat et Tunis d'autre part. Malgré le rapt des leaders du F.L.N. et la position anti-colonialiste de l'O.N.U. dans le différend franco-algérien, l'esprit du discours prononcé par S.M. le Sultan à Oujda reste valable. Manument de sagesse et de modération ce discours peut servir encore de base à des négociations entre le Gouvernement français les représentants du F.L.N. Le docteur Bebaghine a dit dans conférence de presse à Tunis que plus la guerre se prolongeait en Algérie, plus les Algériens s'éloignaient de toute solution qui pourrait sauver l'amitié de l'Algérie et de la France. Cet avertissement

est grave, il vaut d'ailleurs pour le Maroc et la Tunisie. Après l'angoissante tragédie algérienne les interlocuteurs marocains et tunisiens aborderont sans doute le problème des troupes étrangères qui accupent leurs territoires respectifs. Le problème de l'armée française, se pose de façon identique pour les gouvernements de Rabat et de Tunis. Le souci des Marocains, comme celui des Tunisiens est d'asseoir solidement l'indépendance de leur pays et de les débarrasser de toutes les séquelles du protectorat.

La sécheresse, la crise économique, le chômage revêtent tes mêmes formes et la même gravité dans les deux pays. Ensemble les interlocuteurs marocains et tunisiens chercheront les moyens d'alléger le fardeau de la crise économique qui écrase leurs deux peuples. A ce propos ils feront le point de leurs positions respectives à l'égard de la zone franc et du Marché Commun.

Les problèmes internationaux seront aussi minutieusement étudiés. Il s'agit en premier lieu de fixer nos positions communes face aux difficultés et aux divisions du monde arabe surtout depuis la nouvelle prise de position favorable de Washington au Pacte de Bagdad. On avance à ce sujet que le Président Bourguiba serait porteur d'un projet de traité qui lierait la Tunisie et le Maroc à l'Irak.

Nous tenons à préciser que notre position reste inchangée quant à la politique des pactes.

Fidèle à notre fraternité spirituelle et aux liens de sang qui nous lient intimement au monde arabe et musulman, nous devons éviter d'entrer dans le jeu d'un clan contre un autre. Nous devons rester une force disponible pour servir de trait d'union entre tous les peuples de culture arabe, ou de foi islamique. D'ailleurs notre situation géographique et stratégique nous dicte cette politique.

On parlera aussi sans doute des pactes atlantique et méditerranéen. Il est prématuré de s'élancer dans des constructions aussi compliquées et délicates. Avant d'entreprendre de tels projets re faut-il pas d'abord parfaire nos indépendances et les asseoir sur des bases solides.

On discutera de la Conférence des peuples indépendants d'Afrique qui se tiendra à Rabat en mai prochain et ce se a chose uille.

Toutes ces grandes questions n'épuiseront pas l'ordre du jour des interlocuteurs marocains et tunisiens qui doivent étudier les moyens efficaces pour réaliser leur unité. Dès à présent, ils doivent envisager la création de moyens de transport, nombreux et rapides afin de développer les échanges commerciaux, culturels et artistiques entre nas deux pays. Le passeport ne doit pas être nécessaire pour se rendre de Tunis à Rabat. Un pas doit être fait aussi dans la de la création d'un statut privilégié pour le Tunisien au Maroc et le

Nous aurons ainsi posé les premières pierres de l'édifice de la Confédération Nord-Africaine.

Nous souhaitons bonne chance au Président Bourguibe

« DEMOCRATIE »

ACRECULTURE

SITUATION CATASTROPHIQUE

Ici, les terres s'amusent à esquisser des sinuosités qui se bombent insensiblement pour s'en aller en pente douce mourir au pied des montagnes du Tadla. Blanches et grises de rares maisons de terre battue parsèment une crète timide, le vent du sud balaie le tout, terre, maisons, bêtes et gens. C'est une terre à Fellahs.

Une terre à Fellahs, c'est tout d'abord un lieu d'incertitude. Ici, les démélés avec la terre tiennent lieu de tout : de passé, d'avenir, de joie, de deuil... Tout l'enseignement qu'un homme peut acquérir est ramassé dans les cinq ou six hectares qui le font vivre lui et les siens. Gris, jaune, rarement verdatre, le sol attend avec insolence la pluie qui ne veut rien savoir. Dans les profondeurs obscures des sillons, les plants se replient sur eux-mêmes. Les femmes ont les yeux humides et les hommes serrent les poings. C'est une année sèche et malfaisante. Non loin un berger égorge un mouton qui allait mourir. Le sang coule sur le sol aride et avide la terre le boit. 40 % du cheptel du Tadla est mort ainsi, le reste est parti vers la transhumance, vers l'Ouest, vers le Nord, à la recherche des pâturages.

Ici, vivent des hommes durs. La terre les pétrit, les prend, les malaxe comme une bonne semence. Ils vivent dans des nouallas ou dans des khaimas en poils de chèvres, regardant se mouvoir la terre qu'ils forcent au poignet derrière le soc d'acier de la charrue tirée par des bêtes maigres, qui scuffient à naseaux.que-veux-tu.

Depuis septembre on attendait la pluie. En novembre il fallut se résoudre à remplir les sillons du blé acheté à la Coopérative près de 5.000 frs la quintal ce même blé que le Fellah a cédé à la même Coopérative en juillet à 3.300 francs. Cette année, la Coopérative n'a avancé le blé qu'avec parcimonie. A Tadla, comme en d'autres endroits, on a avantagé les détenteurs de la carte du parti du co-directeur de la Coopérative. Cette année, le Fellan a semé tard et mal. La pluie a fait une apparition tardive, mais lés sillons de la charrue furent trop superficiels, pas assez profonds, pour recueillir le fruit de cette pluie tardive et cependant pour certains bénéfique, les gros propriétaires qui ont pu faire mécaniquement leurs labours. Pour le fellah rien de tout celà. Déja, il cherche à vendre sa terre et veut s'en aller grossir la cohorte des bidonvilles. Déjà, les vols, ce baromètre de la faim, sont en recrudescence et l'on voit des gars de vingt ans mendier dans les souks.

L'irrigation ? Elle est mal faite et seulement au profit de quelques-uns. Non loin de Tadla, par exemple, les Ait-Ouili sont traversés sur vingt kilomètres par des séguias d'irrigation dont les fellahs ne peuvent rien prelever. Les rares séguias dont les fellahs peuvent profiter sont en terre et contrairement aux conduites en ciment, perdent cinquante pour cent de leur teneur par évaporation, ou fuite. Des projets de barrages bon marche comme celui de l'Oued Derua par exemple, sont restés dans les tiroirs des minsnères (agriculture, travaux publics, finances). L'année s'annonce très mauvaise et dans différents endroits, on note le refus enregistré par certains caïds quand à la perception du Terto. Les fellahs n'ont pas d'argent et ils peu sent qu'il faudra rembourser en août à la Coopérative les prix de cette se mence empruntée et qui se refuse à pousser, La famine menace et lorsqu'on peut manger, on mange mal. Chaque lour les fellahs s'en vont contempset

leur champ et lèvent vers le ciel des yeux inquiets. Ils promènent sur la terre des regards vagues et de retour à la noualla devant le regard interregriff des femmes, ils haussent les épaules. Indifférents et déguenillés les gorres jouent et courent non loin des bouts de terre muette que parfois un rocher déchire.

placard aux accessoires est non seulement coupable mais criminel, parce que le fait est là, 5 % seulement des crédits au Maroc sont destinés à l'agriculture. (1).

ESSENCE TROP CHERE

La hausse inconsidérée du carburant qui a fait (sans que la période de



Les tractcurs ont rejoint les hangues

CREDITS INSUFFISANTS

L'on a beaucoup trop tendance en haut lieu à sentir le probleme marocain en citadin. Le Maroc a une vocation agricole et 80 % des Marocains vivent de l'agriculture, soit environ huit millions d'individus.

Il y a là une vocation indéniable qui présente de surcroît une rentabilité sion lui donne les moyens de faire face non seulement à la concurrence extérieure, mais aussi aux difficultés inhérentes aux parties constitutives (sol, climat, érosion), qui relèvent du ressort propre à l'agriculture. Il est effarant de constater que le vingtière des fonds du Grédit général au Maroc, va à l'agriculture alors que les dix-neuf vingtièmes sont destinés, au commerce et à l'industrie. L'infrastructure économique d'un pays ne se conçoit en bonne économie politique que sur la rentabilité actuelle et immédiatement développais et non par une soudaine reversibilité qui ne peut être autre chose que de l'anarchie économico-financière pure et simple. L'ouverture de crédits de développement dans le cadre d'une planification éventuelle, ne peut en aucun cas être substitution mais complément. L'industrialisation du Maroc en est pour l'instant au stade du balbutement. Qu'elle soit développée et favorisée c'est une nécessité, mais que ce développement se fasse au détriment de la base essentiellement existante de l'économie interne (c'est-à-dire l'agriculture), c'est un suicide.

Que l'on n'objecte surtout pas la nécessité où l'on se trouvait de céder à certaines vues d'esprits interressées. Rejeter l'agriculture marocaine dans le restriction entre dans cette statistique) tomber la vente de l'essence de plus de vingt.cinq pour cent a causé ure immense inquiétude dans les milieux agricoles et notamment dans les milieux de mécanisation agricole. Alors que la majeure partie des nations s'oriente vers la modernisation des conditions d'exploitation agricole, il semble que l'on ait voulu, en ne favorisant pas les agriculteurs dans le domaine du carburant, faire stagner l'agriculture marocaine dans les moyens archaiques d'exploitation.

Faut-il rappeler que la hausse du carburant n'a fait l'objet d'aucune détaxation en faveur ds paysans comme celà est courant dans tous les pays du monde ? Faut-il rappeler que le Ministre de l'Agriculture du précédent gouvernement avait envisagé et promis solennellement, cette détaxation?

Si, aucune aide n'est apportée dans ce domaine au paysanat, l'on verra de plus en plus les tracteurs, pourtant en nombre insuffisant, gagner les hangards et rester inutilisés parce que la mécanisation aura un prix de revient trop élevé pour une rentabilité justement tributaire de ce prix de revient

Dans le même temps l'on verra les terres en friche regagner sur les emblavures. La faute en sera à qui ? Aux fellahs que l'on veut ignorer ou au gouvernement qui veut les ignorer ?

Toujours est-il qu'il faut d'urgence accorder la détaxation du carburant agricole dans des proportions importantes, sinon il est certair que la modernisation agricole est compromise.

SUPPRIMER RE TERTIR

Si l'on parle de modernisation et de pauvreté du paysanat marocain, il est impossible de passer sous silence la question du Tertib. Le Tertib est une forme archaïque de l'impôt et parfaitement anachronique dans un pays gul se veut moderne. Il faut lui trouver une forme de substitution qui n'ait pas recours à ces procédés d'imposition dont la forme médiévale est inadmissible. Cette survivance de féodalité doit disparaître, non pas seulement parce que désuète mais aussi parce qu'impopulaire au plus haut point.

Si d'autre part l'impôt est une cote part du citoyen au fonctionnement de l'Etat, ce dernier se doit d'en répercuter les bénéfices sur les participants à l'impôt aux divers stades de la collectivité. Or dans le cas du Tertib, les avantages accordés aux paysans par l'Etat sont nuls comparativement à la charge très lourde qui leur est imposée par ce Tertib qui ne tient compte d'aucune différentiation.

Il y a en dehors du domaine écono-

Il y a en dehors du domaine économique proprement dit, un problème moral du paysan marocain. Le paysan se sent délaissé et ne comprend pas pourquoi, il n'y a dans sa situation rien de changé depuis l'abolition du protectorat et la proclamation de l'indépendance.

Abolir le Tertib est un moyen de lui prouver qu'il n'en est rien. ACOMENTISME

MODERHISME ET SOCIALISATION

Le paysannat doit être aidé. Les huit millions de paysans marocains ont le droit de compter sur les pouvoirs publics. Cette année la situation agricole du pays s'annonce peu brillante et il est indispensable de prévoir les modalités propres à empêcher le retour d'un pareil état de chose. Nous avons dit que le fellah fera véritablement les frais de la sécheresse, car l'exploitant dont la mécanisation est complète sera beaucoup moins touché par le manque d'eau du fait d'abord que ses socs vont beaucoup plus profond.

Ainsi nous courrons le risque si une aide rapide n'est pas apportée au fellah de voir celui-ci (comme cela s'est produit en 1945) vendre sa terre et venir grossir la masse sous-prolétarienne des chômeurs des grandes villes. Il y a donc des mesures à prendre d'urgence pour donner à l'agriculture marocaina les bases saines de son développement. S'il faut industrialiser le Maroc, il faut tout d'abord procéder à l'industrialisation de l'agriculture et parallèlement garantir le fellah et l'ouvrier agricole par un statut du paysanat garant des droits du paysanat garant des

par un statut du paysanat garant des droits du peuple des campagnes.

Il ne peut s'agir là que d'un vaste plan englobant à la fois, la modernisation, la mécanisation et la conception scientifique des méthodes d'exploitator, tout ceci lié bien entendu à ce statut du paysan et à un système de débouchés rentables des produits agricoles. Ce plan d'ensemble nécessite le recours à la technicité et au développement de l'instruction agricole au sein des campagnes. La réussite n'est possible que par une coopération étroite entre l'Etat et la campagne. C'est la commune rurale qui fournira la base de cette marche en avant.

LA COMMUNE RURALE

Nul n'est plus communautaire que le Marocain, rien de plus collectif que le sol. Au Maroc la modernisation s'oppose à l'exploitation rationnelle et rentable de la petite parcelle emblavée pour se mettre au service des grandes surfaces et des grands movens Le prix

(Voir la suite en page 5)

Emoi dans le monde du commerce à Casablanca

Il nous souvient qu'au mois d'août 1956, le Gouvernement marocain avait délégué de hauts fonctionnaires à Paris pour négocier l'achat des quantités de sucre nécessaires à la consommation du Maroc pour l'amée 1957. Les prix demandés à l'époque par les vendeurs étaient du 38 francs le kilogramme. Un fonctionnaire marocain trop habile refusait de traiter à ceprix.

En septembre 1956 arrivait au Maroc une délégation française pour reprendre les négociations sur le sucre. Le marché mondial de cette denrée avait depuis le mois d'août subi une augmentation et les vendeurs demandaient 39 francs le kilogramme. De nouveau l'habile fonctionnaire marocaîn pour des raisons mystérieuses refusait de conclure sur la base de 39 francs.

Mais entre temps le marché du sucre a grimpé d'une façon vertigineuse et le Maroc était sans stock de sécurité.

Le Maroc dont la consommation annuelle est de 300.000 tonnes était obligé de conclure d'une manière urgente un marché de 60.000 tonnes à un prix 25 % plus élevé que celui demandé au mois de septembre.

Au fait, quel but poursuivait l'habile fonctionnaire marocain qui a saboté à deux reprises la conclusion de marchés avantageux pour le Maroc?

Peut-être était-ce pour permettre l'achat de 10.000 tonnes de sucre raffiné dans des conditions que les milieux du commerce casablancais considèrent comme irrégulières ?

On a dit que le cahier des charges n'a pas été respecté et que le marché aurait été en fait traité de gré à gré. Ainsi les règlements ne sont plus respectés. On agit comme on veut. La justice, l'équité, le bien public, il n'y a que les idéalistes qui s'en soucient.

Tout est devenu possible, même d'acheter du sucre en Egypte sans licence et sans justification de paiement. Pauvre organisation du commerce extérieur, tout est charbardé et en premier lieu un organisme aussi important que l'Office des Changes. Ainsi donc un commerçant marocain peut à présent importer aussi bien d'Egypte que de Pologne par exemple du sucre ou des cotonna-des sans licence et sans justification de paiement. Heureux temps ! Nous sommes revenus au libre échangisme intégral : plus d'Office des Changes, plus de licences d'importations. Nous sommes donc débarrassés de toutes les tracasseries administratives de toutes les chinoiseries des spécialistes du change. Telle et la situation pour quelques personnes privilégiées du régime. Pour toutes les autres maisons de commerce la législation sur le contrôle du change, sur les licences à l'importation est toujours en vigueur.

Cette politique de favoritisme et des petits amis crée une atmosphère d'inquiétude et de désapprobation dans le monde du commerce casablancais ainsi d'ailleurs que chez les fonctionnaires de la douane, à qui dit-on, il a été donné des ordres pour laisser entrer 2.000 tonnes de sucre dans des conditions qui ne sont pas conformes à la législation actuellement en vigueur au Maroc.

Ces irrégularités mises à part que va coûter au Maroc l'imprudence de l'habile fonctionnaire chérifien qui a refusé d'acheter le sucre dans les conditions du mois d'août et septembre 1956 ? L'estimation donnée est lourde, elle tourne autour de 6 milliards de francs. C'est une perte considérable, surtout dans la situa tion économique très difficile que nous subissons actuellement.

L'affaire des sucres n'est pas la seule à émouvoir le commerce casablancais. On parle aussi d'une affaire d'huîle.

Il y a quelque temps le Gouvernement marocain achetait 9.000 tonnes d'huile. Plusieurs maisons commerciales avaient fait des offres, la mieux disant avait présenté le prix de 351 dollars la tonne. Or l'administration compétente jugea que donner 9.000 tonnes à une seule maison était trop et qu'il fai-lait penser à une autre maison intéressante, à qui on réserva 3.000 tonnes.

Or dans la même journée le cours de l'huile avait augmenté et la nouvelle maison acquéreuse de 3.000 tonnes par la volonté le l'al-ministration et non pas d'après la réglementation en vigueur a acheté à la maison qui a présenté le prix de 351 dollars la tonne les 3.000 tonnes à 354 dollars la tonne.

Qui paiera la différence de 3 dollars par tonne ? Est-ce le consommateur marocain ou la maison intéressante à qui ont été alloués les 3,000 tonnes d'Iruile par simple décision d'un fonctionnaire ?

Quand nous avons entrepris de lutter pour la libération de notre patrie, nous luttions aussi contre le régime de favoritisme et d'injustice que le colonialisme entretenait dans notre pays. Il est pénible de constater qu'une atmosphère de maltionnéteté et de suspicion plane sur le commerce marocain.

Nombreux sont ceux qui pensent arrêter leur activité.

Il est temps de redresser la situation et d'imposer le respect des réglementations, sinon nous glisserons sûrement vers la catastrophe.

AGRICULTURE

(Suite de la page 4)

de revient est d'autant moins lourd que les moyens mis en œuvre trouvent leur amortissement par leur emploi maximum, il dévient ainsi indispensable aux paysans qui ne possèdent que cinq cu six hectares de terre viable d'aborder le coilectif pour faire face à la nécessaté de la modernisation. El s'agit donc de procéder à un remembrement volontaire. Ce remembrement permettra la mise en commun des moyens d'exploitai.or de ce remembrement. Il ne sagit pas de collectivisation des terres mais de mise en commun des possibilités

d'exploitation et du matériel mécani-

Il est certain, qu'un effort vers l'education doit se produire parallèlement. Ce n'est que dans la constitution des communes rurales que l'éducation agricole peut porter ses fruits. La création de ces communes auraient en outre pour avantage la suppression des aouallas et des khaimas et nous pourrions voir les habitants des campagnes, fixés enfin dans des maisons en dur, trouver des conditions décentes d'existence autour de la Coopérative, des étables, un centre médico-social, une infirmerie vétérinaire, des granges, des silos, une école. Cette commune serait gérée par une sorte d'assemblée locale, type conseil municipal qui prendrait en main les intérêts de la communautés villageoise. Elu par l'ensemble des habitants de la communa pourrait défequer des représentants à l'assemblée cantonale qui à son tour participerait à la représentation d'un conseil provincial grand électeur d'une assemblée nationale. Ainsi la démocratisation des campagnes serait une des premières pierres de la démocratisation nationale.

En outre la commune rurale pourrait se voir dotée d'un conseiller technique qui prendrait avec les membres du conseil communal les décisions concernant la commune. Il faudrait dans le nême temps, concentrer l'instruction vers la technique agricole, car la rationalisation de l'exploitation scientifique peut saule permettre de faire face aux problèmes les plus urgents. La campagne marocaine a besoin de conceptions modernes d'exploitation. La commune rurale peut et doit en devenir une celluie mais elle me doit pas être la seule.

LETTRE OUVERTE AU JOURNAL « LE MONDE »

A propos des injures à l'armée française

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec une grande surprise l'article que vous avez publié dans votre numéro du T4 mars 1957, et intitulé : « Le P.D.I. injurie grassièrement l'armée française ».

Un certain nombre d'erreurs s'y étant glissé, je vous prie de bien vouloir insérer les rectifications suivantes que je me permets de formuler au nom du bureau politique du P.D.t. Si le quotidien « Er Raï al Amm » est bien l'organe du Parti,

Si le quotidien « Er Reï al Amm » est bien l'organe du Parti, l'auteur de l'article n'en est pas le porte-parole, et son opinion ne reflète nullement la position du parti. D'autre part, il existe dans ce journal une rubrique « humoristique » qui ne porte pas à conséquence et qui passe au crible de ses descriptions sattriques aussibien les ministres du Gouvernement marocain que les grands dignitaires du Royaume. « Choses glanées » est le titre de cette rubrique. Une lecture simplement complète du journal aurait montre à votre correspondant, ou plutôt à son traducteur intentionné la non nocivité évidente de cette rubrique et son badinage spiritue!

Par contre, et pour qu'îl n'y ait plus aucune équivoque, je voudrais saisir cette occasion pour préciser la position du P.D.I. à l'égard de la présence des armées étrangères stationnées au Maroc : Nous souhoitons une réelle amitié entre nos deux pays et une plus étroite coopération sur tous les plans. Dans nos différents éditoriaux nous avons toujours insisté sur la nécessité de protéger la vie et les biens des Français résidant au Maroc, dont la présence et le dynamisme sont des facteurs importants pour l'activité et la prospérité économique du pays. Nous nous évertuans à encourager et à attirer plus de capitaux français et une plus grande injection d'învestissements qui permette la relance dont ce pays a grandement besoin. Ceci ne devant porter évidemment aucune atteinte à notre souveraineté et à notre indépendance nationales. D'autre part, nous sommes désireux de faire aboutir les négociations sur les armées étrangères stationnées sur le sol marocain. Il n'y a aucune contradiction dans notre position, car nous pensons que plus vite nous éliminerons les points litigieux qui restent pendants, et plus fortement nous établirons et nous consoliderons nos relations.

Il n'a jamais été dans nos intentions d'injurier ni l'armee française ni toute autre armée étrangère.

Il n'en reste pas moins vrai que leur présence pose un problème qu'il serait bon de régler afin de normaliser et d'épanouir nos futurs rapports.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Secrétariat général Thami OUAZZANI

L'ESPRIT PIONNIER

H y a d'immenses terres domaniales et collectives qui sont en friche. Il faut acheter une armada de gros tracteurs pour défricher ces terres. Ces tracteurs devront être propriété d'Etat. Une fois défrichées ces terres doivent être resparties entre les gens qui n'en possèdent pas, Ensuite nous en arrivons au même système préconisé pour la commune rurale. Créer des coopératives de matériel, de semences, d'achat et de vente. C'est là où intervient dans ta gestion des coopératives la démocratisation du conseil communal ou de gestion.

Former des techniciens, faire appel provisoirement à des techniciens étrangers si nécessaire: ingénieurs agricoles, agronomes, chimistes etc... Orienter l'enseignement à la campagne vers sa fixation naturelle, la terre.

En outre de nombreux jeunes sont en chômage ou inoccupés. Pourquoi ne pas créer chez eux l'esprit pionnier, cet esprit de conquérant pacifique qui fait la forces des hommes sur les éléments naturels.

Tout ceci assorti d'une mise en train systématique et rapide du développement arboricole pour la fixation des sols dans la lutte contre l'érosion, irrigation rationnelle par la création de nouveaux barrages plus nombreux qu'impressionnants.

Voilà des tâches éminement marocaines capables de faire vibrer les jeunes qui s'interrogent. La base essentielle en reste la communauté rurale plus l'esprit pionnier. Démocratie plus vitalité c'est la base saine et nette d'un pays qui va loin, fixant l'homme à son sol dans sa destination première qui est de pouvoir manger à sa suffisance.

TUNISHE

196

Une

Lors de son retour à Tunis, les oreilles encore bourdonnantes des acclamations d'un peuple en délire, Bourguiba s'assit à sa table de travail et écartant d'un geste les protocales d'accord accordant l'autonomie interne à la Régence déclara à ses amis :

- Maintenant en route pour l'Indépendance.

Le 20 mars 1956, un nouveau protocole d'accord Franco-Tunisien consacrait moins de neuf mois après le retour du chef du Néo-Destour, la Souveraineté de l'Etat Tunisien.



Habib Bourguiba, le non-conformiste sans doctrine.

Depuis près d'un mois, les négociations commencées le 27 février trainaient en longueur. Tahar ben Amar luttait pied à pied avec les conseillers du Néo-Destour pour arracher à Christian Pineau les concessions essentitelles. Le 19 mars, un certain fléchissement se faisait sentir chez les négociateurs français et le lendemain LA FRANCE RECONNAISSAIT SOLENNELLEMENT L'INDEPENDANCE DE LA TUNISIE.

Il en découlait trois points :

 a) Le traité conclu entre la France et la Tunisie le 2 mai 1881 ne régissait plus les rapports franco-tunisiens.
 b) Les dispositions des conventions du 3 juin 1955 en contra-

b) Les dispositions des conventions du 3 juin 1955 en contradiction avec le nouveau statut de la Tunisie, état indépendant et souverain étaient à modifier ou à abroger.

c) La Tunisie devait exercer ses responsabilités en matières d'affaires extérieures de sécurité et de défense et pouvait constituer une armée nationale.

On raconte à Tunis que Bourguiba retroussa encore une fois ses manches comme le Créon d'Antigone et dit :

- Il faut maintenant construire la Démocratie.

Un an et demi plus tard, après avoir établi une Assemblée Nationale Constituante élue au suffrage universel, aboli la polygamie et réclamé l'Indépendance Algérienne au rythme d'une contérence de presse par semaine, Habib Bourguiba vient de tendre aux temmes tunisiennes leur droit de regard sur la gestion de l'Etat. Ce droit de regard est un bulletin de vote.

Ce Créon de la politique est un non-conformiste qui se veut sans doctrine. La dureté de son visage de tribun taillé à coup de serpe est atténuée par la distinction de sa chevelure argentée. Le portrait moral de l'homme est à l'image du physique. Son intellignce profonde met souvent de l'eau sur le feu de son caractère entier fait d'une pièce. Il allie la rigidité de ses principes à un cartésianisme où tremble parfois l'indignation qu'il éprouve devant l'injustice quelles que soient ses raisons. Au cours de la lle session des Nations-Unies, cravaté de blanc comme à l'ordinaire, Bourguiba prononça un discours qui stupéfia par son audace non-conformiste. C'est en moraliste qu'il monta à la tribune et chacune des grandes puissances recut sa volée de bois vert sous le couvert d'une dialectique modérée dans les termes, mais efficace par son sens. Par contre lorsqu'il parle de l'Algérie, « cette nation sœur qui souffre à notre porte », rien ne peut modérer ses propos. Le colonialisme est la bête noire du Président. Bourguiba est éclectique, il a des idées sur tout et pour toutes sortes de situations, il n'hésite pas à se pousser parfois en avant :

 - « Nous ne préchons en ce qui nous concerne, que ce que nous avons pratiqué ».

Sa puissance de travail indéniable lui fait parfois remettre en question une tactique, mais jamais un principe. Les doctrines lui semblent un monde étrange et vide de contenu pratique :

La critique m'a souvent été faite, dit-il, aux délégués de CMB.T.T. de manquer de doctrine. Je ne suis pas l'homme des doctrines et n'éprouve nullement le besoin d'en avoir une. Pourquoi une

doctrine figée et intangible qui prétend enfermer un réalité rebelle aux systèmes ? Je préfère confronter mon action et mes idées avec cette réalité, m'y adapter sans heurl ni rupture. Je n'ai jamais eu qu'une idée : libérer la Tunisie. C'est chose faite. Mais j'y suis arrivé en suivant des voies multiples, celles que m'ouvraient les possibilités du moment ».

Indiscutablement, tout l'homme est décrit dans cet introspection. Le plaidoyer pro-domo est une des armes favorites du Président du Conseil tunisien, mais c'est une arme redoutable car en ayant souvent raison, il sait trouver le mot nécessaire, la phrase utile qui donne à ses actes le sens exact de leur destination au détriment parfois de leur apparence. On l'a bien vu lorsque son vieil ennemi Salah ben Youssef l'accusa d'avoir vendu la Tunisie à la France en acceptant l'autonomie interne, Bourguiba répéta que, en accordant l'autonomie interne, la France avait reconnu l'Indépendance tunisienne. Neuf mois plus tard c'était chose faite.

Il ne faut pas voir ailleurs l'influence que Bourguiba conserve

Il ne faut pas voir ailleurs l'influence que Bourguiba conserve auprès des négociateurs français qui l'ont approché. Il n'est pas toujours aimé car sa redoutable franchise lui vaut de nombreuses inimités. Le peuple tunisien le porte aux nues. C'est justice, car Bourguiba sut lutter pour lui jusqu'à l'extrême limite du possible. Les hommes voient en lui le résistant N° 1 et les femmes celui qui a abrogé la polygamie et qui leur a apporté le droit de consulter

avec utilité les affiches élector. Tunisie sous les coups de bot Président du Conseil se fraye son petit bonhomme de chemin · le concert des nations, place q que ses trois millions et demi d luer. On a appelé Bourguiba, sien, aucune de ces définition: Bourguiba, c'est Bourguiba et c' admettrait lui-même comme exa

Bourguiba veut faire de la indépendant. Ce but, il ne le a la plus formelle. Le peuple apy seuls ceux qui ont tort, ont pe bisme est là tout entier. C'est miers actes est d'avoir doté le peuple. Avoir raison, d'accord, veut réaliser derrière lui l'Uniar qu'une certaine désaffection se rerait dans sa tour d'ivoire e actes. Pour lui la règle d'orne un gouvernement imposé. C'est vernants d'Europe ET D'AlLLEU

TUNIS CAPITALE

Tunis, c'est une symbiose. Jamais ville n'a mieux pris, mieux malaxé, mieux trituré les hommes et les races déversés au cours des siècles sur les rives de l'ancienne Carthage. Siciliens, Gênois, Turcs, Maltais, Israélites, Arabes, grouillent dans les ruelles classiques de la Médina qui n'est la propriété de personne pour être celle de tout le monde. Aubervilliers nord-africain, Tunis-Médina sent bon les petits marchés où Si Béchir de Georges Duhamel vient faire un brin de causette avec ses fournisseurs habituels. Pourtant, depuis Duhamel, a passé le souffle de l'indépendance et peu à peu une soif de vivre se met à faire vibrer un peuple dont la passivité se transforma un beau jour en lutte nationale. La lutte nationale continue. Vers la Kasbah, une maison blanche très simple qui fut la demeure de Bourguiba. Au temps du protectorat, après avoir brossé des quantités de chaussures avenue Jules Ferry, un petit cireur venait y passer ses nuits et couché contre la porte faisait de beaux rêves ou des étendards rouges à croissants blancs flottaient dans un ciel tout neuf.

Pour pénétrer dans la Médina, il fallait autrefois passer par la porte de France. En 1957 en prenant ce passage pour sortir de la Médina on reste en Tunisie. Jeunesse glorieuse d'une liberté nouvelle qui essaye suivant les recommandations de ses héros d'apprendre la discrétion, Shangai de la Méditerranée où les autobus embarquent pour Carthage concurrençant un train blanc de lumière partant vers la « citée glorieuse » devenue par la force des choses une station balnéaire couchée au flanc de l'El Bahira, ce lac salé de quatorze kilomètres, chenal pour navires et flamands roses.

Sur les collines, des villas européennes, dans le centre, dont le guide vend de l'ex-Jules Ferry par tonnes, l'inévitable Claridge et l'attendu Tunisia Palace. La file mouvante des voitures tourne et retourne comme un serpent qui perd des anneaux pour se reconstituer un peu plus loin. Sur les avenues des ficus, et sur les boues de la lagune, les immeubles des grandes compagnies pétrolières. Non loin dans la plaine pelée, des gourbis en torchis où vivent dans un pèle-mèle étonnant les gosses et les chèvres. Le remède n'est pas loin du mal. Le Gouvernement l'a bien compris qui veut industrialiser le pays afin de faire disparaître les bidonvilles, ces lèpres nord-africaines résidus d'un colonialisme qui cherche à en renier la paternité.

La Tunisie vient de lancer un emprunt pour l'Industrialisation du Pays. Parallèlement, un vaste programme de planification de l'agritulture permettra le retour à la terre de ceux qui vinrent s'aggrutiner aux portes des villes parce que l'on crevait de faim dans les villages. Dès le premier jour le Gouvernement tunisien, loin de pratiquer la politique de l'autruche, en voulant ignorer ce qui crevait les yeux, a axé son effort sur les deshérités. Des brochures éditées par le Gouvernement parlent de conditions d'habitat incompatibles avec la dignité humaine et envisage d'y mettre fin. Pour la Tunisie, ouvrir les yeux et ne pas accepter de supporter visuellement l'insupportable c'est faire un pas en avant vers ia suppression de l'inadmissible. Un fond national d'amétioration de l'habitat a été institué. De la prise en charge partielle, l'Etat va parfois jusqu'à la prise en charge totale des intérêts. Pour un crédit départ de seulement 500 millions on note la réalisation annuelle de 1.300 logements ouvriers au prix de revient de 750.000 francs l'unité.

 A peine le prix de revient des réceptions de l'ancien résident qui dépassaient les 500 millions a dit un délégué de l'U.G.T.T.

En outre, ces logements deviendront en quinze ans propriété des locataires, moyennant une contribution mensuelle de 6.500 francs y compris le réglement d'une assurance-vie obligatoire.

L'aménagement des territoires est en cours d'études et les habitants de la Matmata actuellement logés, comme le déclare une brochure gouvernementale dans des grottes insalubres ou dans des ghorfas vétustes seraient réunis dans une aglomération sise à 25 kms de Gabès à l'embranchement des deux voies les plus importantes de la région. La nouvelle citée comportera un centre administratif et un centre commercial. Dans tous les domaines le jeune gouvernement doit faire face à des tâches écrasantes. La jeunesse se porte en masse volontaire pour la création de camps de jeunesse qui fourniront à temps libre la main-d'œuvre nécessaire à la mise

en irrigation et à la constructie vieille régence qui se met à vi fier de son indépendance.

L'effort se poursuit dans minières, infrastructure sociale hospitalières. L'agriculture a vi l'artisanat et la pèche conna possibilités de paiement offert pour 1957-1957 de celles attril et atteignent la somme de 20

Malgré tout, la sécheress du Nord s'est fait sentir. 500 aussi bien de la Caisse Centrovoyances que des Caisses Locc est mis à la disposition des pour la constitution de planta lique et l'achat de petit maté chage des terres incultes se Des prêts hypothécaires sont pement économique et social

Voilà ce que l'on appren sérieuses au-dessus des frémi: ficielle. Ce qui frappe, ici c' toute une jeunesse pour lui de sable

FERHA' SYNDICAL

Le 5 décembre 1952, Fer contre-terroristes. Il manquait le sang d'un martyr pour l'u Les colonialistes le lui ont foi



Ferhat Hached

ande enquête Démocratie »

e reste est à l'avenant et la mérieurs et extérieurs de son vers des difficultés nombreuses Démocratie et une place dans l'éjà dépassé de loin, le rang ants semblaient devoir lui dévotour l'arricain, le Bevan Tunie sitve clairement. En réalité, as daute la seule définition qu'il

ne, un état libre et parfaitement iqu'au travers de la démocratie quand il sent qu'on a raison, i verdict populaire. Le Bourgui-cette raison qu'un de ses presse d'un Parlement élu par le corpové c'est mieux. Bourguiba l'iosale, mais si un jour il sentait d'usait à son égard, il se retiendrait ses successeurs à leurs gouvernement plébiscité et non morale à laquelle certains gouvernement réfléchir.

a fièvre de création a saisi la rythme du vouloir d'un peuple

ecteurs paraièlles, recherches e les constructions scolaires et rédits augmenter de 80 % et une extension considérable. Les administrations sont le double ux ordonnateurs en 1955-1956, 890 millions.

me partout ailleurs en Afrique s ant été mis à la disposition s Sociétés Tunisiennes de Prérédit de cueillette des olives surs, d'autres fonds sont prévus irbustives, l'équipement hydraude bêtes de labours. Le défrisalement à cadence accélérée, ent consentis et le plan d'équit qu'à son point de départ.

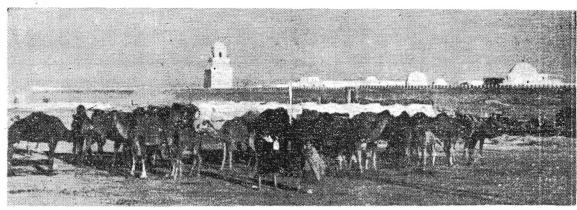
mis-Capitale qui met les choses inutiles d'une agitation articaractère constructif qui prend n air de sérieux, un air respon-

IACHED E MARTYR

hed tombait sous les balles des dicalisme tunisien de l'U.G.T.T. assaut vers la victoire définitive. Asormais le social et le national



du syndicalisme.



Kairouan, la cité Sainte de la Tunisie.

allaient de pair au cœur de la lutte contre l'occupant. Ce jour là, la Tunisie gronda de colère. Chacun avait en mémoire le visage tanné par le soleil de celui qui avait offert sa vie à la libération du prolétariat national. La répression fut brutale, douze leaders du Néo-Destour furent arrêtés, mais cinq jours après la mort d'Hached, les Etats arabes demandèrent que le Bey fut représenté à la commission politique des Nations-Unies. L'assassinat avait d'ailleurs provaqué une violente indignation dans l'opinion internationale. L'U.G.T.T. joussait d'une sympathie non dissimulée des syndicats anglo-saxons. Ferney Brokway, président de la ligue contre l'impérialisme et député travailliste participa à un congrès de la Syndicale Tunisienne Centrale bien avant l'abrogation du protectorat.

L'U.G.T.T. naquit d'un schisme. En 1946, devant les exigences de la lutte nationale qui se profilait déjà, des jeunes leaders de l'Union Syndicale des Travailleurs de Tunisie affiliée à la Fédération Syndicale Mondiale d'obédience communiste, rejetèrent objectivement la réalité pratique de cette affiliation qui coupait le syndicalisme tunisien de tout recours à l'O.N.U. et de toute aide éventuelle du travaillisme britannique. L'U.G.T.T. était née créant la notion d'un prolétariat national. Cette naissance avait l'avantage de rejeter dans les oubliettes de la propagande, l'inévitable collusion avec Moscou que brandissent les tenants de la Présence Française lorsqu'un peuple colonisé se lève pour réclamer son droit à l'indépendance.

Ben Salah, ancien étudiant à la Sorbonne succéda à Ferhat Hached. Ses démélés avec Boyrguiba sont notoires, pourtant il sut longtemps se contenir, tant que la lutte pour la libération l'exigea. Son but :

 - « Auparavant les ouvriers tunisiens étaient comme des pois chiches dans le fond de la marmite. Maintenant nous voulons être comme l'huile qui surnage au-dessus de l'eau ».

Les dirigeants syndicaux tunisiens veulent que le travailleur nord-africain cesse de croire qu'il suffit de faire masse pour gagner la partie contre le patronat. Ils savent que la main-d'œuvre ne sera forte que si les connaissances techniques cessent d'être l'apanage du capitalisme ; ils exigent donc la création d'écoles professionnelles nombreuses et une scolarisation obligatoire et plus étendue quant à son enseignement.

La chance démocratique de la Tunisie est de compter comme l'écrivait un journaliste français « plus de politisés que de syndiqués. » Ainsi les syndiqués sentent leur problème d'une manière politique et non démagogique, c'est assez rare pour que celà vaille la peine d'être souligné. C'est sans doute pour cette raison que dernièrement une scission se produisit au sein de l'U.G.T.T. qui vit la rentrée dans le rang de Ben Salah et la création d'une nouvelle centrale. Bourguiba ne décoléra pas lorsqu'il apprit la possibilité de cette scission. Le 20 septembre 1956, il écourtait un séjour en France et revêtu de la toge du citoyen indigné il frappa à la porte du congrès des Catilina syndicaux.

Habilement, Bourguiba tint à souligner qu'il ne venait ni prendre le parti de Ben Salah, ni le parti d'Habib Achour mais le parti de l'intérêt national. Mais ce fut peine perdue. Ce que Bourguiba appela « dissensions futiles et mesquines querelles » consacra la scission entre l'U.G.T.T. et la nouvelle centrale. Bien qu'il fut maître chez lui, Bourguiba ne se sentit pas le droit d'interdire la création de la nouvelle centrale. Depuis il cherche à provoquer un rapprochement et une réunification librement consentie de part et d'autre, mais pour l'instant il y a toujours deux centrales syndicales en Tunisie et le Président du Conseil établit pendant ce temps de colère froide un plan de production que les deux centrales approuveront sans doute d'un commun accord sans pour autant s'embrasser fraternellement.

OU VA LA REGENCE?

En 1943, les Français déposèrent le Bey de Tunisie Mohamed Moncef. En 1948, Mohamed Moncef mourait en exil dans une préfecture des Pyrennées au début du mois de septembre. Les Français ne lui avaient pas pardonné d'avoir en 1942 remis à l'Amiral Esteva Résident en Tunisie un plan de réforme réclamant un conseil législatif, l'égalité des traitements et des libertés démocratiques. Pétain fit la sourde oreille et une violente altercation eut lieu entre l'Amiral et le Bey.

Alors que les autorités françaises collaboraient avec les Allemands, le Bey gardait ses distances. Le 11 juin 1943, le général Juin (qui est vraiment un spécialiste) demanda une audience à Mohamed Moncef, lui annonça sa déposition et lui donna quarante-huit heures pour abdiquer. Le Bey refusa et fut tout de même embarqué pour la France. Lors des massacres de Casablanca en avril 1947, Mohamed Moncef envoya à S.M. Mohamed V une lettre émouvante où il l'assurait de sa certitude des triomphes conjoints du Maroc et de la Tunisie sur le colonialisme meurtrier de la France.

Moncef Bey fut remplacé par Sidi Lamine qui lui aussi fut de nombreuses fois menacé de déposition. Le mérite de Lamine Bey fut de soutenir le Destour et son leader Bourguiba. Le 20 mars 1956, l'indépendance tunisienne était acquise.

A l'heure du choix, la Tunisie sous l'impulsion de Bourguiba se veut délibérément de vocation nord-africaine avec de nombreuses rêticences à l'extension de cette communauté vers la Ligue Arabe. Le Nassérisme n'a guère la sympathie de Bourguiba qui soutient les droits évidents de l'Egypte, uniquement parce qu'ils sont évidents et non par solidarité musulmane. Bourguiba se méfie de ce Moyen-Orient qu'il juge par trop explosif à tous points de vue. La pluralité de ses prises de positions ne lui a pas encore valu la création d'un parti d'opposition. La scission syndicale est-elle le prémice de cette naissance d'un autre parti que le Néo-Destour ? Il est certain que celà ne plaira guère à Habib Bourguiba, mais il serait difficile à cet ancien avocat de récuser l'accusation nécessaire à la construction de sa plaidoirie.

MANQUE D'OPPOSITION

Le seul reproche que l'on puisse adresser à Bourguiba est l'absence d'opposition politique organisée au sein de la Tunisie Nouvelle. A ceci, le Président du Conseil répond qu'il n'a jamais empéché la création d'un autre parti politique notional différent du Néo-Destour. Cependant, en politique extérieure et intérieure c'est une grave lacune que l'absence de ce parti politique d'opposition. A de nombreuses reprises Bourguiba s'est vu accuser de totalitarisme, de tendances dictatoriales. Il est bien certain qu'il est difficile, pour un pays qui se veut une vocation démocratique de prétendre à la Liberté d'Opinion alors qu'une seule tendance de cette opinion est politiquement organisée.

Une des réalisations chère au cœur du leader du Néo-Destour est la constitution d'une inter-fédération africaine dont il a tenté de jeter les prémices à Accra, à l'issue des cérémonies qui ont marqué l'indépendance de Ghana. C'est à un leader-sheap africain que Bourguiba prétend. Cette autorité morale lui vaudrait de se présenter devant les assises internationales en champion de l'anti colonialisme sans pour cela être tributaire du groupe de Bandoung.

Il y a malgré tout des urgences qui s'imposent. La confédération des Etats nord-africains est un premier pas vers cette future union africaine. Il y a en politique comme en morale des formules que la logique ne doit pas bousculer. « Qui trop embrasse mal étreint ». La venue au Maroc du Président du Conseil Tunisien devrait permettre de jeter les bases de cette union nord-africaine dont on parle tant mais que l'on ne voit guère se traduire dans les réalisations communes. Il est certain que les bruits qui circulent au sujet d'une adhésion possible du Maroc au pacte de Bagdad ne seront pas faits pour faciliter les choses. Il est certain que l'indépendance potrenue, on ne doit pas la promener un peu partout car elle finit par perdre de sa valeur. Le cadre nord-africain qui est le cadre naturel du premier devenir des nations qui le composent échappe cette règle pour la bonne et unique raison que c'est la consolidation de nos indépendances respectives qui se trouvent en jeu et non leur vente aux enchères. Puisse le Maroc et la Tunisie sentir devenir, car la liberté tant humaine que nationale ne tolère pas les marchandages.

Il faut espérer que tant de fois retardée, la venue au Maroc du Président Bourguiba permettra la construction du devenir nord-africain.

Nos lecteurs nous écrivent

Le Maroc a besoin d'une véritable culture nationale

L'installation du Protectorat au Maroc, a institué un enseignement d'inspiration occidentale sans tenir compte de la civilisation du pays, ni de sa culture. Une grande génération d'intellectuels « Marocains - Occidentaux » a fait son apparition dans un pays où les traditions sont fortes et les principes éthiques, farouchement gardés.

ASFECT DE LA CRISE MAROGAINE

Nous sommes en pleine période révolutionnaire. J'emploie ici le mot révolutionnaire dans le sens de transformation radicale de la Société et non pas dans le sens d'éneute comme le prétendent nos anciens protecteurs.

Le mécontentement général qui existe dans tous les milieux, a pour cause trois raisons fondamentales:

I — LA CRISE ECONOMIQUE qui paralyse toutes les affaires, d'où chômage — inquiétude de la jeunesse pour l'avenir — souffrance des classes populaires et même des classes mojennes.

II — LA CRISE FINANCIERE. Malgré les compressions et les nouveaux impôts, on est loin de combler le déficit budgétaire. (Il existait déjà ayant nofre Indépendance).

orminer le derine diagetaire. (il existat dega agant notre Indépendance).

III. — Enfin, la plus redoutable : la CRISE MORALE. Le vice d'une Société où l'amour de commande devient une maladie chez certaines personnes appartenant à la classe bourgeoise.

Il y a encare les rivalités et les ambitions politiques qui se disputent les pouvoirs. Une démocratie ne peut pas vivre dans la méconnaissance du rôle éminent des forces morales et spirituelles,

rôle éminent des forces morales et spirituelles. En bref, une purification totale s'impose pour rénover l'ETAT. D'abord, il faut purifier la politique. La politique des clans qui ne devraient pos exister, surtout en ce moment où l'œil ennemi nous guette duns l'espoir de voir notre chère patrie

Est-ce que le Gouvernement actuel est apte à résoudre les problèmes posés par la crise économique ?

Ce sera le sujet de notre prochain article.

SADDIK AGUAD

Pénétrés d'une culture à la Descartes, à la Nietzsche, à la Gœthe ou à la Kierkegaard, ces jeunes intellectuels se sont trouvés brusquement plangés dans un conflit qui les dressent contre leurs parents et leur société, et dans des procès qui engendrent parmi eux des Kafkas ou des Chraïbis. Leur déséquilibre, leur inadaptation et leur ignorance de leur propre culture créent en eux des défaillances dans les manières d'agir et des incohérences dans leurs pensées. Or une nation tient beaucoup son unité de son ethnie et de sa civilisation.

La nôtre, celle que nous avons acquise des écoles françaises est tout à fait étrangère à nos origines, à nos idéaux et à notre fond social. Elle est même destructrice en ce sens qu'elle crée en nous des complexes des repliements sur nous ou des révoltes, et de ce fait elle nous a rendus hétéroclires. Cette communauté d'idées dont parle Renan et qui constitue la civilisation se trouve fissurée par l'intraduction de germes étrangers, et la compréhension même de notre civilisation (mais par le mayen d'une

langue, d'une pensée et d'une logique étrangères) faussent le sens même de cette civilisation.

Réhabilitans notre culture. Nous aussi, nous avons Nos Ibn Khaldoun, nos Faarobi, nos Tabari, nos Jamal Eddine El Afghani et nos Mohamed Abdou. Pénétrons-nous de notre propre civilisation, ayons des points communs avec notre persomalité. A ce moment nous ferons l'unité morale du pays et nous nous prononcerons sans craindre les conséquences, pour l'Occident ou pour l'Orient. Le choix ne sera pas difficile car nous aurons acquis notre personnalité et compris le mobile de nos actes nationaux.

Nous ne sommes pas entièrement d'accord avec notre jeune correspondant. S'il est vrai que c'est un devoir sacré pour nous d'apprendre notre culture, de la respecter et de la préserver il est un devoir aussi sacré pour nous celui d'ouvrir notre culture à l'influence des autres cultures étrangères.

L'art, la littérature, la science sont universelles. L'homme aussi est universel et les cultures qu'elles soient accidentales, arabes ou chinoises ont pour but le bonhear de l'homme. Alors pourquoi chercher l'isolement dans un domaine où l'entraide et la compréhension sont les conditions du progrès.

Tautes les cultures comme les hommes sont solidaires. Attachons-nous à notre culture nationale mais tenons nos fenêtres grandes ouvertes sur les cultures des autres pays.

DEMOCRATIE

ON DEVALORISE A TOUR DE BRAS

Ceux qui ont accédé aux plus hauts postes nous donnent continuellement la preuve de leur indifférence à l'égard de l'intérêt suprême du nave et de l'avenir desses enfants

pays et de l'avenir de ses enfants.

Mais notre peuple — conscient et intelligent — à peine sorti d'une exploitation ouverte et se voyant retomber dans une autre, à perine voilée, est à l'unanimité décu, découragé et presque refoulé dans le regret d'avoir conseint tant de sacrifices qui, à la vérité, n'ont profrie qu'à certains.

Le Ministre de l'Education Nationale prend des décisions dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne sont pas à l'avantage de la revalorisation de l'Enseignement, bien au contraire!

En juin dernier, ordre de Rabat fut donne

aux directeurs des écoles primaires musulmancs de vider les petites classes, sans tenir compte des examens de passage, pour laisser la place aux enfants qui allaient s'inscrire en octobre 1956. Les conséquences de cette décision ? Dans les cours élémentaires et les cours moyens première année, on a distingué deux divisions nettes dans chaque classe, dès le mois de dècembre : la première suivant assez normalement les cours et la seconde tout à fait en retard. Le lecteur conchiera de lui-nième sur les résultats de cette « heureuse » décision...

En février dernier, une circulaire émanant du même Ministère apprenait aux instituteurs que dès la rentrée de 1957, le calcul serait enseigné en Arabe dans les C.M. 1

en Arabe dans les C.M. 1.

Aucun instituteur n'est contre l'arabisation de l'Enseignement. C'est une nécessité et un devoir national. Mais un changement brusque a toujours des conséquences fatales, contre en l'a constaté dans les cours préparatoires, cette année.

L'Arabisation devrait être graduelle, en fonction de la formation de cadres compétents et suffisants. Car cette année nous assistons à une expérience malheureuse, faite sur nos enfants, qui ne sont tout de même pas des cobayes.

Après lecture de la dite circulaire, beaucoup d'instituteurs se sont demandés — à juste raison — si la décision de notre Ministre National de l'Education, ne vise pas purement et simplement, le sabotage de l'Enseignement.

On sait que dans divers états, l'enseigne-

On sait que dans divers états, l'enseignements n'est pas adapté aux nécessités du pays, de ses habitants, de leurs besoins. Ces nations demeurent techniquement sous - développées. Est-ce à cet état de choses que l'on veut aboutir au Maroc ?

Mohamed HAJJAM

Réponse à M. Lahbabi

C'est avec un vit intérêt que j'ai lu le numéro de « Démocratie » du 11 mars.

J'ai apprécié: tout parficulièrement l'article, dont le titre est emprunté à Bergson « Du Clos à l'Ouvert ».

J'y ai relevé une phrase qui a retenu mon attention. La voici : «. Les pratestants se sont séparés de l'Eglise romaine au nom de la RAISON et de l'Evangile »...

Au nom de l'Evangile, ou plus exactement de l'Ecriture, certes. — Au nom de la raisan, certainement pas.

Les textes des deux grands réformateurs, l'Allemand Luther, et le François Calvin, s'ils diffèrent sur beaucoup de points, sont d'accord pour ensaigner l'absolu mépris de la raison humaine.

Luther, avec son outrance habituelle, enseigne qu'elle n'est digne d'aucune confiance et qu'elle doit être reléguée dans le lieu le plus sole de la maison .

Disciple du philosophe anglais Occam, il conteste absolument le pouvoir de l'intelligence d'atteindre le vrai. — Notre seule lumière serait la toi, don gratuit de Dieu. — Il aboutit ainsi à un phénoménisme et à un subjectivisme absolus. Nous en avons vu les conséquence et l'aboutissement : les protestants qui affirment le libre examen de l'Ecriture et de l'Evangille ne s'entendent plus sur aucun point ; il y a autant de protestantismes que de protestants.

Conscients du danger, il essaient aujourd'hui de se regrouper, et beaucoup tombent main tenant dans l'Eglise romaine.

Celle-ci est certes dogmatique ; mais au fiec de nier la raison, elle a toujours affirmé l'entreaccord de la foi et de la raison. Plus que jamais, elle se recommande d'un des plus grands philosophes du Moyen-Age, St Thomas d'Aquin, qui a établi cet accord. La pilosophie, dite Scolastique a, de nos jours de nombreux et remarquables représentants.

Est-elle une philosophie « close » ?

Certes pas. Héritière de la pensée de Socrate de Platon, d'Aristote, de Saint Augustin, elle inte gre dans sa souple synthèse tout ce qu'il peut y avoir de vrai dans la pensée moderne. Elle crait de son devoir de satisfaire la raison et d'exiger l'assentiment de toute personne rai sonnable.

Soyez donc prudent dans vos désirs de libre examen ; ils vous amèneraient rapidement au néant religieux.

Méfiez-vous de certains de vos penseurs comme Averoes, qui enseigne que ce qui est vrai en religion peut être faux en philosophie.

N'hésitez pas, au contraire, à revenir à vos grands mystiques, et à donner, comme nous, à l'Islam, l'appui solide de la philosophie grecque modèle de sagesse et de raison.

Ce sera un nouveau point de contact entre vous et nous, qui sommes si olen faits pour nous comprendre.

J. RICHARD
Magistrat en retraite
Mazagan

« Démocratie »

Directeur : Mohammed CHERKAOU/
65, Boulevard Danton - Casablancs
- Téléphone : 537-85 et la suite* Adr. Tél. : Démocratie Casablancs

imprimerie AMAL, 65. Bd. Danton

T JUSTIC

Depuis quelques jours, l'opinion française est particulièrement sensible à l'enlèvement du Capitaine Moureau et du Lieutenant Perrin.

Nous ne pouvons que nous en étonner, au moment exact où le Gouvernement marocain, cherche à reprendre le « dialogue » interrompu, et où Monsieur Bouabid, notre Ministre de l'Economie Nationale, celui-là même qui avait juré que jamais il n'irait « en pélerinage à la Rue de Rivoli »... s'y présente, le sourire aux lèvres, et la main tendue...

On ne doit pas s'étonner toutefois que la France se refuse à ce que deux de ses nationaux disparaissent sans laisser de traces. Le Gouvernement marocain se rend compte de ce que la chose est anormale aussi nous applaudissons à la lecdu communiqué publié le 19 mars dernier par l'Ambassade du Maroc en France, et qui déclare :

L'EMOTION LEGITIME que provoque en France « l'affaire des deux officiers français, FAIT UNE « OBLIGATION pour le Gouvernement marocain de rappeler qu'il n'a cessé de poursuivre dans cette affaire l'enquête qu'il a entreprise depuis e plusieurs mois et DE PRENDRE TOUTES LES MESURES NECESSAIRES POUR QUE LA LUMIERE SOIT FAITE SUR LE SORT DES DEUX MALHEUREUX DISPARUS >.

Qui, nous sommes heureux d'apprendre que le Gouvernement marocain trouve l'émotion française LEGITIME et de savoir que « les autorités maro-« caines procédèrent à une enquête dont les résul-« tals ont été communiqués, au fur et à mesure, « aux représentants de la France au Maroc »,



Hilmi Mustanha

le Gouvernement marocain « de-« mande que les faits ou témoignages recueillis par quiconlui soient communiqués « soit directement soit par la voie du gouverne-ment français, « afin que toute « la lumière soit faite sur cette

« molh eureuse « affaire », nous

mais, en lisant la fin du communi-

qué, dans lequel

constatons tristement que notre Gouvernement, par cet appel, avoue être incapable de mener lui même une enquête sur son propre territoire, mais ce qui nous console un peu, c'est qu'il veuille que TOUTE LA LUMIERE SOIT FAITE.

Ainsi, le Gouvernement de notre pays est décidé à poursuivre l'enquête jusqu'à son terme final et à CHATIER LES COUPABLES » ?... Bravo !...

IL FAUT en effet que soient impitoyablement châtiés ceux qui osent enlever des hommes, les faire disparaître et peut-être même les tuer !

Il le faut, car autrement, il n'est plus de justice et de sécurité possibles.

Nous ne saurions donc trop approuver les déclarations du Gouvernement marocain, car nous som-mes avant tout POUR LA JUSTICE ET LA SECURITE.

Oui, nous sommes pour la justice et la sécurité au Maroc, mais nous voulons que cette sécurité soit garantie à tous sans discrimination de race, de religion ou de nationalité, et que la justice soit égale pour tous !

Malheureusement, si nous ne pouvons qu'approu-ver les déclarations faites par l'Ambassade du Maroc (afin d'apaiser l'opinion publique française), nous ne leur accordons au'une confiance très réduite... quant aux résultats...

L'affaire du Capitaine Moureau et du Lieutenant Perrin s'est en effet passée dans le Sud du Maroc, dans une région impartaitement contrôlée par le pouvoir central, il y a environ neuf mois, alors que « les pouvoirs de police venaient à peine « d'être transférés aux autorités marocaines » dans des régions parfaitement contrôlées du Maroc, plus récemment, et alors que les pouvoirs de police étaient entièrement entre les mains du Gouvernement marocain, ce n'est pas UN, mais PLUS DE TRENTE ENLEVEMENTS qui ont été commis sans qu'il y ait enquête ou sans que les enquêtes aient donné le moindre résultat !

Le travail était pourtant facile à faire, puisque le P.D.I. avait proposé de fournir et avait même fourni des rapports, notamment dans sa presse que souvent même, des TEMOINS CONNAISSAIENT L'IDENTITE DES COUPABLES, avaient relevé le numéro minéralogique des voitures employées par les ravisseurs... et les autorités marocaines n'ont pas trouvé les coupables !

Si donc les autorités marocaines sont incapables de découvrir les coupables qu'on lui signale, comment veut-on qu'elle découvre ceux qu'on ne lui signale pas, surtout si l'événement est ancien et si la région est mal contrôlée, dit-on ?

Faut-il des exemples ?

Nous pourrions en fournir dix, vingt, trente, mais nous nous contenterons de celui d'Abdelkader BERRADA, enlevé en plein jour et en pleine ville de Tanger, devant ses enfants, qui ont pu dire QUI a enlevé leur père, QUELLE VOITURE avait servi pour l'enlèvement et QUELS ETAIENT LES COM-PLICES de cet enlèvement !

Mieux, la famille, ne pouvant obtenir justice à Tanger est allée la réclamer à Rabat, au Président du Conseil, à qui elle devait s'adresser, puisque les autorités marocaines ne lui rendaient pas la justice qu'elle réclamait.

Qu'est-ce donc alors que cette histoire d'enquête qui sera poursuivie jusqu'au châtiment des coupables, et pour laquelle on demande à tous ceux qui peuvent posséder des renseignements de les transmettre... au besoin par l'intermédiaire du Gouvernement français.

QUI VEUT-ON TROMPER, dans cette affaire ?



Brahim Ouazzani, enlevé en plein jour à Tétouan

Nouveau Janus, le Maroc aurait-il un double visage, implacablement juste et serein tourné vers l'extérieur impassible et aveugle pour l'intérieur ?

Au moment où les autorités marocaines se dé clarent décidées à rechercher, trouver et châtier les auteurs ou complices de l'enlèvement des officiers français, vont-elles agir de même en ce qui concerne l'enlèvement de patriotes marocains à Tanger, Tétouan, et ailleurs ?

Vont-elles rechercher ceux qui enlèvèrent Brahim OUAZZANI, et Abdesselem TAOUD à Tétouan, et les autres, tous les autres ?... Non !...



Abdelkader Berrada, enlevé en plein jour à Tanger

Ils étaient pourtant faciles à retrouver, ces criminels, puisque leurs actes avaients eu des té:

Faut-il donc être Français, au Maroc indépen-dant et souverain, pour obtenir justice ? Le tait d'être Marczain enlève-t-il toute possibilité de recours à la loi ?

Le nœud de l'affaire n'est pas là, il est bien plus simple et bien plus sordide!

Le Maroc a besoin d'argent et la France peut lui en prêter, mais la France, dit-on ne lui en prêtera que si ses ressortissants au Maroc vivent avez un minimum de garanties de sécurité et de fustice. Il faut donc protéger les Français, à l'occasion venger leurs morts. Quant aux Marocains,

Malheureusement, nos Janus au petit pied ne peuvent tromper leurs interlocuteurs.

Se figurent-ils, nos ministres pélerins, que ces derniers ne savent pas parfaitement ce qui se passe au Maroc ?

Croient-ils que parce qu'ils auront châtié quelques criminels (moralement irresponsables) et trouvé les supposés auteurs des enlèvements ils auront convaincu le Gouvernement français de ce que la justice et la sécurité règnent au Maroc ?... Plaisanterie... Ils auront seulement perdu la face sans rien démontrer.

Lorsque nos visiteurs étrangers voient que le Marocain n'a pas confiance dans la justice de son pays, vit dans l'insécurité, ils ne font plus con-fiance au Gouvernement de Rabat et refusent, d'investir leurs capitaux au Maroc.

Si les autorités marocaines avaient communiqué au fur et à mesure » les résultats des enquêtes relatives aux Marocains enlevés, si les coupables de ces enlèvements avaient été impitoyablement châtiés, la situation serait toute autre, et les étrangers pourraient peut-être nous faire confiance.

Malheureusement, telle n'est pas la situation. Un Marocain enlevé, tué, c'est si peu de chose, s'il est membre du Parti Démocrate de l'Indépendance !

Vous voulez de l'argent, Messieurs les pélerins de la Rue de Rivoli ?... Alors PROUVEZ QUE LA SECURITE ET LA JUSTICE REGNENT POUR TOUS, Marocains et autres,

Châtiez impitoyablement les kidnappers et les assassins, et on vous croira peut-être...

Assez de balivernes, Messieurs les Ministres homogènes ! Un vieux proverbe affirme qu'on peut promper quelques-uns pendant quelque temos mais qu'il est impossible de tromper tout le monde tout le temps. Agissez donc contre tous les criminels, et peut-être alors vos pélerinages ne serontils plus inutiles !

DU CLOS A L'OUVERT

Propos sur la civilisation et les cultures nationales

Voir . Démocratie » Nº 5, 6, 7, 8, 9, et 10.

- VIII -

VERS UNE CIVILISATION DU TRAVAIL (I)

* L'être de l'homme est identique à son activité elle-même, il faut dire que l'homme est son travail . P. Ricceur (1).

Comme nous l'avons constaté précédemment, la civilisation des cités n'a point réalisé l'idéal d'har-monie et de dépassement tant souhaité. Au con-

traire. D'ailleurs, pouvait-il en être autrement ? Comme on l'a toujours interprétée à la lumière Gomme on l'a toujours interprétée à la lumière du mythe prométhéen, la civilisation se fonde sur la séparation de la science d'avec l'éthique, Dès le départ, elle a dû, selon la mythologie classique greque, se fonder sur le mal et la ruse. Prométhée, initiateur de la première « civilisation », n'a-t-il pas dérobé an ciel le feu pour animer le limon de la terre dont il avait formé l'homme ? Ce vol valut à son auteur une sévère sanction infligée par Jupiter qui lui envoya Pandore avec sa boîte fatale rontenant tous les maux. Pour échapper au sumplice le délinquant recourt slors à la ruse. Tatale contenant tous les mans. Pour schapper au supplice, le délinquant recournt slors à la ruse, mais il ne tarda pas à être repris et bien châtié. Qu'est-ce donc que la « civilisation prométhéenne »? C'est la ruse et la torture. Et au début, ce fut le vol.

Au XVII siècle, travailler voulait dire tourmen-ter, faire souffrir au physique et au moral, don-ner de la peine ; au Moyen-Age, le travail signi-fiait torture, sens hérité de l'origine latine (tripa-Mare : torturer avec un tripalium, machine à trois

pjeux).

Aujourd'hui encore, dans les hôpitaux, on appelle « salle de travail », la salle d'accouchement, car il est dit à la femme « tu accoucheras dans la douleur » ; on emploie aussi l'expression q une femme en travail » pour exprimer les douleurs qui accompagnent l'accouchement. Et qu'estce qu'un « homme de travail », si ce n'est celui qui gagne sa vie par des efforts pénibles ? Avec l'avènement du machinisme moderne, uto-

pistes et réalistes pensèrent, avec optimisme, que le travail-torture avait vécu et qu'une ère nouvelle, le travail-torture avait vécu et qu'une ère nouvelle, belle, juste et humaine s'annonçait pour tous (même pour les travailleurs). Toutefois, vite, ils déchantèrent : l'ère nouvelle n'est qu'industrielle, dans un sens ancien du mot industrie : habileté peu scrupuleuse, rusq, savoir-faire blâmable (2). On dirait que le mythe du Titan dérobant le feu fait peser une sorte de fatalité sur l'histoire du procraès.

grès.

En effet, jusqu'à maintenant, et aujourd'hui plus que jamais, la grande industrie, au lieu d'aider les hommes à s'émanciper par le travait, semble faire du travail une espèce d'engrenage monstre qui les enfonce de plus en plus dans une véritable et dégradante « primitivité ». La mécanique éliminant le vivant, nous ne domestiquoms pas la nature, mais nous nous constituons plutôt prisonniers des techniques. La première conséquence d'ordre psychologique d'importance s'éprouve dans un sentiment de frustration : dans l'éthique du d'ordre psychologique d'importance s'eprouve dans un sentiment de frustration : dans d'éthique du rendement, la machine semble prendre le dessus sur l'ouvrier ; celui-ci est payé et prié de ne pas penser, de s'adapter continuellement au rythme des techniques en perpétuelle amélioration. De l'humain « plaqué » sur du mécanique. Une mise au pas incessante. Cette situation démunit le travail de toute joie ; il en fait même la source de ce fléau qu'est l'ennui. La preuve de l'existence de cet emui, dit M. Dubreuil, « nous est apportée, deux fois par jour, dans n'importe lequel de nos établissements, par la précipitation que met le personnel à quitter les lieux où il travaille. Inverse ment, il n'est pas moins évident que tous ceux qui sont effectivement liés à leur travail par un intérêt économique et intellectuel quelconque ne s'a

D'ennui est peut-être plus que la faim, certainement plus que la faim, pour une grande quan-tité de travailleurs, l'élément générateur principal

des troubles sociaux > (3).

Imaginons un de nos ancêtres c primitifs > débarquant de sa préhistoire parmi nous et comparant sa vie du bon vieux temps, rude mais simple, avec notre existence de la révolution industrielle, plus facile mais combien plus compliquée et en désharmonisation continuelle. Il trouverait que l'existence du civilisé est un incessant travail. Les plaisirs que nous avons ajoutés sont des fati-gues, des complications ou des vices · au point de vue strict de la satisfaction, des erreurs... Le progrès que nous appelons progrès. est un fieuve qui entraîne ses rives ». C'est Charles Nicole. prix Nobel de médecine qui porte ce jugement sévère, désabusé. Peut-être s'agit-il, de la

part de ce savant, d'une mise en garde plus que d'un jugement ou d'une condamnation (4). Certes, les techniques engendrent plutôt l'aliéna-tion que le bien-être moral et matériel et les condifavorables à une culture qui permettrait au travailleur de se réaliser dans des activités com-pensatrices. Que veut l'industrie, une civilisation humaine ou un univers de robots ? « Tais-toi ; tu n'est pas ici pour penser ; d'autres sont ici payés pour penser > dit un jour Taylor à un de ses ouvriers tourneurs. Ainsi, quand l'argent parle, les aspirations humaines se taisent. La révolution industrielle transforme le capital, au détriment du industriale transforme le capical, an detriment du travail, avec tout ce que cela comporte d'inconvé-nients d'ordre psychologique et social. A ce fait est liée & une conception nouvelle de la liberté, que la classe ouvrière n'a pas encore trouvée, que le législateur républicain n'a pas davantage trouvée. Elle est à trouver et je veux croire que les remous qui agitent les syndicats révèlent les douleurs de qui agitent les ayndicats révèlent les douleurs de l'obscur enfantement de la règle que, il y a plus d'un siecle, cherchait déjà Saint-Simon et dont Proudhon a esquissé les premiers linéaments > (5). C'est pourquoi les personnalistes appellent, de tous leurs vœux, à l'édiffication d'une « civilisation du travail > (6), c'est-à-dire d'une civilisation, comme dit M. Bartoli, « où le travail est la catégorie

Mohamed Aziz LAHBABI

économique et sociale dominante ». Alors l'effort ne sera plus torture, tourment et peine, mais l'élé-ment dynamique pour la prometion des peuples par

ment dynamicue pour la promotion des peuples par laquelle ils sortiront, enfin, de la primitivité où ils sont encore plongés : revaloriser le travail, lui donner son sens réel et profondément humain.

Comment atteindre ces buts ? M. Ricœur répond, par avance, à cette question en abordant par deux fois le problème de l'unité de la civilisation : en premier lieu au niveau de la vérité et des ordres multiples de la vérité (Esprit, décembre 1951) ; en caced l'un à travalle dislections entrandici. mutiples de la verte (Esprit, decembre 1991) ; en second lieu à travers la dialectique primordiale du travail et de la parole qui nous oriente dans les problèmes de la civilisation (Esprit, janvier 1953). Nous nous contentons ici de renvoyer à ces deux

articles et à ceux de Bartoli et de Lacroix (Esprit. janvier 1953) qui font excellement le point sur la question, pour ce qui concerne le personnalisme

Tournons-nous du côté du personnalisme musui man. L'Islam aussi avatt essayé de revauciser et d'humaniser le travail. Il accorde une distinction très élevée à reux qui « agissent » et situe le rasem irès élevée à ceux qui « agissent » et situe le maem au niveau du culte : travailler pour faire vivre les siens, dit un h'adith, équivant à la prière et » l'adoration de Dieu (7). Selon un second h'adith, Dieu a dit : « Il y a trois catégories d'hommes dont je serai l'adversaire au jour de la résurrection : l'homme qui aura promis de donner en mon nom et qui aura manqué à son engagement ; celui qui aura vardu un homme l'invent travance l'arcent. nom et qui aura manqué à son engagement ; celui qui aura vendu un homme libre et mangere l'argent qui au aura été le prix ; celui qui, ayan olle à gapre un ouvrier, ne lui paiera pas sut salaire lorsque cet ouvrier aura accompli sa tâche > (8). Le Coran donne pour exemples de travailleura. l'âlite de l'humanité, les Prophètes. A David, Allah dit : « Fabrique des cuirasses et ajuste bien les mailles ». « Faites le bien, car je vois toutes vos actions » (XXXIV, 11). Au roi qui lui proposait ur haut poste d'autorité auprès de lui, Joseph répondit : « Fais de moi le régisseur des richesses du pays. J'en serai le gardien vigilant » (XII, 55) Moise, le grand Moise, ne s'est-il- pas engagé au Moise, le grand Moise, ne s'est-il pas engagé au service de son beau-père ? « Je désire », dit le vieillard, « te donner en mariage une de mes deux filles, à condition que tu me serves pendant huit ans. Si tu veux prolonger jusqu'à dix, libre à toi. Je ne cherche pas à t'imposer une trop lourde charge. Tu me trouveras toujours équitable. s'in plait à Dieu ».

plait à Dieu ».

« Entendu a, répond Molse, « quel que soit le terme :que .j'accomplisse, je n'encourrai aucun reproche. Dieu est garant de nos conventions ». (XXVIII, 27-28). Et Mohammad. ne fut-il pas, in aussi, berger, puis commis de commerce ? En tanqu'activité sociale, le travall pose la responsabilité personnelle : « Ton âme est responsable d'elle même » et pas plus qu'il « ne supportera les péchés d'un autre » le travailleur ne répondra des fautes et erreurs qu'il n'a pas commises (9).

En façonnant l'homme et en le rendant artisan de l'histoire et maître du monde, le travail crée ainsi la civilisation, ou du moins les conditions pour

ainsi la civilisation, ou du moins les conditions pour une civilisation humaine. L'Occident a, par le travail à l'état brut, industrialisé des pays ; il faut maintenant, grâce au travail humanisé, civiliser les peuples. Tous les peuples. Cela revient à dire qu'il faudra remettre le travail et l'industrie à leur véritable place de moyens — la fin étant la libération des hommes domestiquer la nature en vue d'assurer à l'humanité le plein développement matériel et le plein épanouissement culturel et moral. On ne fait pas inte le piem developmenter material et le piem épanouissement culturel et moral. On ne fait pas la science pour la science ; le savoir ne saurait être un simple objet de contemplation, une sorte de prière ; le progrès scientifique au service de l'humanité entière, non les hommes au service du travail et du « progrès ». « Messieurs les savants, honorez vos semblables, rendez justice à leurs efforts, nous nous joindrons à vous ; mais ne nous dénigrez pas, ne faites pas de nous d'absurdes machines ; ne nous dépouillez pas de la pensée, ne nous contestez plus la légitime possession du capital scientifique qui est à nous, que nous nous transmettons de génération en génération sans bruit, sans éclat, à l'insu des pouvoirs et de vous-mêmes, et réla depuis la naissance des métiers. Laissez, ô vous qui êtes si riches, à chacun sa part de biens, et nous vous en saurons gré, vous pouvez le croire » (10).

Le véritable progrès technique se mesure au

Le véritable progrès technique se mesure au Le véritable progrès technique se mesure au temps de loisirs qu'il procure, non au temps de travail qu'il exige. Car, si dans la vie il faut travailler et développer l'industrie, la vie ne nécessite pas moins du temps libre pour humaniser le travail et se personnaliser elle-même. Nous sommes nous aussi de la nature, mais en lutte constante à la fois pour la comprendre, la nier dans son autonomie brute et indifférente à notre égard, et nous l'intégrer en pour dir den faire en grande. et pour l'intégrer en nous afin d'en faire, en quel-que sorte, notre nature.

Il s'agit donc, comme nous l'avons déjà dit, de personnaliser le travail, d'aller vers une civilisa-tion qui procure les possibilités de joie au travail tion qui procure les possibilités de joie au travail et assure les conditions d'une libération humaine. Le problème véritable qui se pose à l'humanité d'aujourd'hui ne consiste nullement à modifier la technique — qu'il faut laisser suivre ses propres lois — mais, comme dit M. Dubreuil, « de découvrir les moyens de poursuivre le phénomène de la division du travail dans une direction nouvelle : de la division des opérations matérielles du travail. il faut ajouter maintenant la division, la répar-tition si l'on aime mieux, de l'activité intellectuelle à laquelle donne lieu leur exécution » (11).

(1) Esprit, n° 1, 1953, p. 97. (2) Ce sens péjoratif remonte déjà au XVIII' siè-cle. Encore aujourd'hui « les chevaliers d'indus-trie » sont ceux qui vivent d'expédients, d'escro-

cie. Encore aujoura nui è les chevaners u mausrie » sont ceux qui vivent d'expédients, d'escroqueries.

(3) Hyacinthe Dubreuil, Le travail et la civilisation, Paris, Plon, 1953, p. 257.

(4) Cf. Charles Nicole, La fiction du Progrès,
pp. 47, 48-et 49.

(5) Maxime Leroy, L'homme des révolutions technique et industrielle, Rencontres internationales de
Gnève, 1949. p. 113.

(6) Cf. J. Lacraix, la notion du travail; H. Bartoli, Vers une civilisation du travail (ces deux articles figurent dans les Cahiers universitaires cathoniques, n° 7, mai 1952, Lyon). P-M. Schuhl, Machinisme et philosophie, Paris P.U.F. (2° éd. 1947).

Les n° spéciaux d'Esprit (juillet 1939), Le travail et l'homme; Paul Ricceur, Esprit (junvier
1953), pp. 112 à 114.

(7) L'agir en général est spécialement apprécié
dans l'Islam, pourvu qu'il se fonde sur de bonnes
intentions (cf. Le Coran, par exemple : II, 202;
III, 193; IX, 106; XXVI, 35; IXII, 10).

(8) Cf. Al-Bukhārī, Cah'ili.

(8) Cf. Al-Bukhāri, Çah'ih'.
(9) Bien sūr, par « travail » il ne faut pas entendre la technique d'un métier et les procédés de son organisation, car ces notions sont très récentes et ne sont pas encore alairement distinctes dans tous les esprits.
(10) D. Halévy, dans sa préface à la réédition des Mémoires d'un compagnon. Cahier du Centre, 1914.

1914.
(11) H. Dubreuil. ouwrage wité, p. 418.

PROCHAIN ARTICLE :

Vers une civilisation du travail (II)

La France à l'écoute...

Un peuple, en Algérie, crie au secours, des hom. mes et des femmes qu'on massacre et qu'on tor-ture jettent, dans la nuit de leur souffrance, un appel désespéré — et voilà que la violence de leur appel a déchiré le silence, voilà qu'en France les consciences s'éveillent, s'interrogent, inquiètes et angoissées, voilà que les ténèbres se dissipent, que les yeux s'ouvrent à la lumière, que la vérité aveugle, voilà qu'un peuple se lève et sort de l'engour-dissement criminel dans lequel on le tenait, voilà qu'enfin il entend les hurlements de douleur d'un peuple martyr - et qu'il lui répond.

Je n'ai pas encore lu le livre de P.H. Simon, « Contre la torture », mais j'imagine sans peine, hélas, les atroces révélations qu'il livre au public français. Je ne les évoquerai pas à nouveau, l'opi-nion est maintenant alertée ; l'essentiel, c'est qu'elle sache, et qu'elle réagisse. Lisez la revue de la presse : pas un journal, si timoré ou gouvernemental soit-il, qui ne s'indigne et ne réclame une commission d'enquête. L' « Aurore » n'hésite pas à écrire : « Il est infiniment désagréable aux rescapés de la Gestapo, familiers de la « question » de l'eau, d'apprendre que les services de police de la Whermach n'ont pas emporté toutes leurs bai-gnoires avec eux »; l'hebdomadaire « Demain », d'ordinaire si docile, a le courage de protester : « On ne défend pas la Démocratie avec des procédés empruntés aux régimes totalitaires », et d'un silence complice, il augure le pire : « Les cris des enfants torturés, il nous faudra bien les entendre alors, car ce seront nos enfants qui les pousseront ». Et C. Roy, dans « Libération », exprime l'exigence de tous : « Il faut que l'opinion tout entière se mobilise pour mettre fin aux crime que (l'auteur) dénonce, châtier ceux qui les ont commis, et mettre fin à la guerre qui les engendre et les permet ».

L'opinion est avertie, et réagit. Des hommes de toutes tendances, de tous partis, s'unissent dans un même refus, se retrouvent dans une même protestations. Communistes ou chrétiens, progressistes, gens de droite, ils s'insurgent contre les méthodes barbares des hommes de main du gouvernement, et revendiquent, en faveur des Algériens, le droit d'être traités en hommes. Celà ne préjuge en rien, je le sais, de leur attitude politique, leur revendication ne constitue pas un engagement précis. Mais justement, — et là est sa valeur — elle n'est pas partisane, elle ne relève pas d'une doctrine, ce n'est pas une manœuvre politique, elle émane de milieux divers, et souvent opposés. Sa fécondité tient à sa généralité, elle représente une prise de conscience nationale, et la volonté commune de sauver, s'il en est temps encore, ce que la France officielle s'acharne à détruire en Algérie, et chez elle : le sens de l'homme et de sa dignité. Prise de position contre la dégradation systématique l'homme, contre le racisme qui l'inspire, con l'avilissement d'un peuple, et sa mise à mort — le peuple de France prend conscience, peu à peu, de la mystification dont il fut victime. Il y a là un réveil, et dans cette protestation indignée, comme la promesse d'un renouveau, l'espoir que tout, peut-être, n'est pas encore perdu, comme l'annonce d'un proche redressement.

Vous pensez que je m'abuse ? Quelle efficacité politique la protestation d'écrivains, de journalistes, pontaque la processamm d'echyvants, de journaisses, l'indignation des graves gens, peuvent-elles avoir ? Je vous vois venir : pour n'avoir pas à faire, vous dites qu'il n'y a rien à faire. Mais ne voyezvous dites qu'il n'y a rien à faire. Mais ne voyez-vous pas que l'actuelle politique du gouvernement Mollet n'est possible que parce que la nation, jus-qu'à présent, y a consenti, ne voyez-vous pas que son consentement est nécessaire à la poursuite du génocide algérien, ne comprenez-vous pas que le jour où la nation entière protestera et refusera, il faudra bien, alors, inventer une autre politique? L'emprez-vous les noussuites que le gouvernement. Ignorez-vous les poursuites que le gouvernement socialiste menace d'intensifier contre « les détracsocialiste inerace difficulties from the selectrac-teurs qui s'associent à cette campagne de diffia-mation », ignorez-vous les emprisonnements, les tortures que subissent, parce qu'ils ont osé pro-tester contre les exactions prétectorales ou adju-dantesques, les libéraux français d'Algèrie ? J.J. Servant-Schreiber lui-même vient d'être inculpé d'atteinte au moral de l'armée... et il s'abstient d'évoquer les tortures... et son témoignage, « Lieutenant en Algérie » ménage les consciences timides... Les démentis de M. Bourgès-Maunoury, et ses pour-suites, en font preuve : la nation bouge ; inquiète, elle s'interroge ; demain, violente, elle accusera. Déjà cent mille rappelés, retour d'Algérie, parlent racontent ce qu'ils ont vu, déjà des officiers confir-ment les révélations de Servan-Schreiber, tel ce capitaine, aucien du Vercors, qui s'étonne que le capitaine, ancien di Vercors, qui s'etonne que le dircteur de l' « Express » ne « veuille pas parler de tortures », car dit.il, « dès le mois de juillet, nous étions fixés, quand les cris d'horreur et d'épouvante emplissaient tout le village... » Les Algérois eux-mêmes trouveraient insupportable la dictature du général Massan, l'inquiétude les prendrait, et chaeun protègerait les Musulmans qu'il

connaît. De toute part, l'anxiété gagne, et la colère. Une saine révolte s'empare des braves gens, ceux que la propagande gouvernementale a trompés, ceux qui ne savaient pas et qui, maintenant, découvrent l'abjecte vérité. Des communistes ? Allons donc ! C'est facile à dire et ça vous donne bonne cons-cience ; communistes aussi, n'est-ce pas, les cardi-naux et archevêques de France, qui s'élèvent, dans une récente déclaration, contre toutes « les prati-ques odieuses », et qui rappellent qu'il n'est jamais permis de mettre au service d'une cause, même bonne, des moyens intrinsèquement manvais > ? Ainsi donc, la même protestation jaiflit, qui n'est pas le privilège, comme l'insinue Mauriac, < des élites intellectuelles et spirituelles », mais que le peuple reprend à son compte, et qu'il entend

assumer.

Ce regard neuf, que les gens de France portent sur l'Algérie, me paraît riche de promesses et d'espoirs. Le temps est proche où le « bicot » prendra figure humaine, où l'on s'apercevra qu'il est, comme vous et moi, un homme, qu'il mérite, comme vous et moi, le respect, qu'il a droit, comme tout le monde, à la liberté. Et si, libre et indépendant, il vous respecte, ce sera grâce à ces hommes et ces femmes de France et d'Algérie qui, en pleine tourmente, n'ont, pas désessére qui ont eutre. tourmente, n'ont pas désespéré, qui ont œuvré, de toute leur énergie, pour que la fureur sanglante des Lacoste et des Massu n'ait pas le dernier mot,

qui ont souffert parce qu'ils croyaient dans la valeur rédemptrice d'une authentique fraternité: L'indignation de la nation préfigure donc un proche renouveau dans la politique française ; le Parlement, écrivions nous la semaine dernière, s'agite, les projets de statut abondent ; c'est maindernière. tenant la nation qui s'inquiète et questionne. Mais Mollet, lui, changera-t-il ? S'il y a tout à craindre des incapables, il se trouve, quelquefois, qu'en puisse tout en espérer : sa puissance, sa nocivité actuelles sont faites de votre silence, et de l'agiattion criminelle d'un groupe assez restreint de tueurs légaux. Que l'indignation s'accroisse, que la révolte gronde, que le pays et le Parlement deman-dent des comptes — et le Président Mollet, pour-quoi pas ? libéré des fascistes qui le tiennent, s'engagera dans la voie des négociations...

Mais, dans l'immédiat, il faut s'unir et pour-Mais, dans l'immediat, il faut s'unir et pour-suivre notre combat. Combat des Algériens et des Français ensemble, pour que cessent les tueries, pour que la vocation de l'Algérie à être Algérie soit reconnue, pour que le droit s'impose, et la justice. Combat des hommes libres unis dans un même refus, accrochés à un même espoir... Je n'ai pas encore lu le livre de P.H. Simon, mais je viens pas encore lu le livre de F.H. Simon, mais je viers de relire « Paroles de Paix », de Monseigneur Duval, archevèque d'Alger, recueil de sermons dans les-quels l'homme d'Egiise exorte ses fidèles — et tous les hommes de bonne volonté — à être les pion-niers de la paix. Ce recueil se termine par une profession de foi que nous ferons nôtre : « L'ave-nir est à ceux qui croient de tout leur cœur à la réconciliation et qui y travaillent de toutes leurs forces, à ceux qui, dans le calme, le sang-froid et l'espérance, construisent patiemment la paix ».

M. MASCHINO

REVUE DE LA PRESSE sur l'affaire algérienne

Commentant le livre P.-H. Simon dans l'hebdomadaire « Demain » M. J. Bloch-Michel écrit :

« Il faut savoir, quand on se bat, pourquoi on se bat. Si c'est, comme on nous le dit, pour la démocratie, la justice et la paix, il faut se battre de manière que la démocratie, la justice et la paix soient un jour possibles. Si la France a une « mission », elle ne peut mettre n'importe quel moyen au service de cette mission. Il y a longtemps qu'on la service de cette mission. Il y a longtemps qu'on le sait : on ne défend pas l'innocence par le crime ni la vertu par l'indignité. On ne défend pas la démocratie avec des procédés empruntés aux régi-mes totalitaires, ou bien il faut savoir qu'en aucune circonstance la démocratie ne sera plus victorieuse, même si ceux qui prétendent se battre en son nom remportent la victoire.

Puisqu'il semble que ces principes soient ou-» Puisqu'il semble que ces principes soient au-bliés en France au point que notre indifférence supporte d'apprendre qu'on torture en notre nom, comme le raconte P.-H. Simon, des enfants de treize ans, faisons appel à de moins hauts sentiments : la torture est une habitude qui ne se perd pas, quand on l'a acquise. Les bourreaux ne prennent pas leur retraite, ca ne s'est jamais vu. Il leur faut toujours de nouvelles victimes. Quand ils n'auront plus rien à faire ailleurs, ils reviendront travailler, ici, comme qui dirait à domicile. Cette démocratie que nous avons voulu exporter par de si étranges procédés, mais que nous gardions iglousement net audra plus grand'chose. Les cris des enfants torturés, il nous faudra bien les entendre alors, car ce seront nos enfants qui les pousseront ».

M. François Mauriac consacre son bloc note de « l'Express » à une lettre à M. P.-Fl.

- « Ce petit fivre que je reçois de vous me cause autant de peine qu'il me donne de consolation. Ce qu'il porte en pleine lumière est à la lettre intolérable mais j'admire qu'un Français et qu'un chrétien l'ait écrit...
- Parler ou nous taire, nous n'avons plus choix, écrit encore M. Mauriac. Voilà ce dont la raison d'abord nous împose l'évidence.
- > Cent mille rappelés sont revenus. Cent mille témoins se confient à voix basse, ou parlent ouver-tement, ou se taisent. Mais certains silence pèsent alus tourd que tous les mots. L'horrible « de faits » que vous avez réunie, qui d'entre nous n'en possède l'équivalent ? Vous êtes donc assuré, quoi qu'il advienne, de n'avoir rien divulgué qui ne soit connu, ou au moment de l'être...
- » Nous ne sommes pas plus noirs que les autres, La guerre de partisans, qui nous est imposée, la guerre d'une armée contre un peuple, ne relève pas des lois traditionnelles ni du code qui réglait les conflits entre nations civilisées. La guerre de

partisans est féroce par essence, et nous n'y changerons rien, aussi longtemps qu'il nous faudra la soutenir. Cela se définit d'un mot : elle livre les uns aux autres des hommes qu'aucune convention ne protège plus... »

M. Georges Altman écrit dans l'éditorial de « Franc-Tireur » :

« Un petit livre de M. P.-H. Simon, sous te titre Contre la torture, évoque certains vices perma-nents de l'espèce humaine que notre XX siècle n'a point fait disparaître et relate, avec une parfaite dignité de ton, en usant de toutes les précautions et de toutes les nuances de pensée nécessaires, un certain nombre de faits qui ne mettent nulle ment en cause l'honneur de l'armée d'Atrique du Nord, ni le prestige du gouvernement, mais qui demandent à être contrôlés et sanctionnés s'ils sont exacts...

 Il serait, certes, scandaleux de mener aujour-d'hui une campagne contre les Français qui se battent et qui tombent sur le sol africain, de rendre responsable toute une communauté militaire et européenne d'un certain nombre d'actes contraires aux lois et à la morale élémentaire ; il serait scandaleux de ne point rappeler à quelles horreurs et à quels brigandages la France doit faire face 30

Extraits de la Lettre de Jean Amrouche à

« On n'a pas l'air de s'aviser de cette vérité déchirante pour tout Algérien : l'affreux vide historique, le sentiment de ne pas exister à ses propres yeux pas plus que dans la conscience d'autrui, le sentiment de n'être pas au monde Demander au F.L.N. de renoncer à une revendication qui n'est pas seulement une revendication majeure, mais la pierre angulaire et comme l'âme de toutes les autres, le veux dire la revendication d'une nationalité algérienne, qui seule restituera au peuple algérien son existence de peuple et son honneur de peuple, ce n'est pas lui demander une concession, c'est lui demander de signer, sinon pour toujours, du moins pour de très longues années, l'acte officiel de décès du peuple algérien. Il faut que d'abord "Algérie soit l'Algérie, qu'elle soit tout simplement, qu'elle soit reconnue étrangère à la France, qu'elle résurgisse du néant politique et juridique où la conquête et l'entreprise coloniale auraient prétendu la précipiter (...). Ce sera la fin d'une fraternité illusoire, mais le commencement d'une relation nouvelle où l'amitié pourra s'établir entre étrangers, sur la base d'une égalité nouvelle, et non plus sur la relations de maître à esclave ou de maître à élève. »

L'Ecole des Cadres du P.D.

Ben M'Sik

Le P.D.I., d'une façon générale oublie un peu trop de montrer ses réalisations. C'est pourquoi nous jugeons utile de débuter dans ce numéro une sur les réalisation sociales et culturelles du Parti Démocrate de l'Indépendance.

Nous sommes allés visiter l' « Ecole des cadres du Parti », de Casablanca, assister aux cours, puis vivre un peu la vie de ceux qui, dans les temps à venir, seront appelés (s'ils en ont l'étoffe) à deve-nir des responsables et des militants actifs du Parti Démocrate de l'Indépendance.

Parti Democrate de l'Independance.

Ils sont environ une soixantaine, à suivre les cours de l'école des cadres, (ces cadres qui manquent tant au Maroc, mais pour l'éducation desquels on fait si peu), soixante hommes provenant des couches les plus pauvres de la population, et dont l'âge s'échelonne entre vingt et cinquante ans, soixante hommes ou jeunes gens avides de savoir, ovides de s'instruire pour cider à la formation de avides de s'instruire, pour aider à la formation de leurs camarades moins favorisés.

Les cours sont donnés dans une vaste maison typiquement marocaine située en bordure des Carrières Ben M'Sik. Les cours et le logement, sont donnés aux célibataires nécessiteux, et la nourriture,

a rous. Pratiquement donc, les « élèves » se divisent en deux catégories : les internes, et les demi pen-

sionnaires, pour employer les termes habituels.

Il était en effet nécessaire d'instruire, mais il fallait aussi aider matériellement ceux qui s'instruisent, car, nous l'avons dit plus haut, les futurs

En récréation ils commentent les cours.

cadres du P.D.I. ne sont pas choisis parmi la bourgeoisie, mais bien parmi les classes laborieuses.

Il en est de tous âges, le plus jeunes des élèves yant tout juste 18 ans, et le plus vieux ayant déayant tout juste 18 ans, et le plus vieux ayant dépassé la cinquantaine. Leurs professions : ils sont chauffeurs, mécaniciens, électriciens, épiciers, tailleurs, garçons de café, maçons, manœuvres, ouvriers boulangers, bouchers, barbiers, mais la plupart sont des hommes qui vivotent péniblement en enseignant le Coran dans leurs tristes baraques à des enfants pour lesquels il est à souhaiter que la vie sera moins difficile que celle qu'ont connu leurs maîtres... Il existe même parmi ces élèves studieux et appliqués un professeur d'escrime (au studieux et appliqués un professeur d'escrime

studieux et appliqués un professeur d'escrime (au bâton), métier que nous croyions ne plus exister eu Maroc depuis belle lurette.

Tous ces hommes, d'ailleurs, qu'ils soient jeunes ou vieux, lisent et écrivent couramment l'Arabe, si la plupart n'ont pas pu pratiquer les études dites modernes dispensées par le Ministère de l'Instruction Publique. Il est beau de voir, sur un même banc d'écolier l'ancien maître d'école assis à côté de son ancien élève, et suivant tous les deux avec la même attention et le même désir d'apprendre les cours qui leurs sont dispensés par les maîtres béné-

L'école est dirigée efficacement, avec une dou-Deur qui ne manque pas d'autorité par Si Mustafa Gharbaoui, qui apportient lui-même aux cadres du P.D.I., et qui n'oublie jamais que son roie ne consiste pas seulement à diriger l'instruz-non de ses élèves, mais aussi à les « aider », matériellement et moralement.

Les cours donnés dans cette école peuvent viser en deux grandes classes : 1° l'é

cation de base, 2° l'éducation plus particulièrement politique, car il ne faut pas oublier que les hommes qui sortiront de cette école sont destinés a former des « cadres politiques ».

L'EDUCATION

Cette education ost divisée en neuf parties essentielles qui tout d'abord : des principes élémentaires de Psychologie appliquée puis une étude plus approfondie de la psychologie sur le plan théorique.

Conjointament, les élèves suiva des cours d'hygiène familiale et sociale car ces connaissances leur permettront de faciliter la vie de leurs semblables.

Comme ils devront aussi apporter laur aide marale, ils suivent des cours de Théologie musul-mane auxquels s'ajoute l'étude de l'histoire de l'Islam.

Ils étudient l'histoire du Maroc et sa géographie. Ils suivent, pour se délasser en se formant phy-siquement des cours de gymnastique

et pratiquent la culture physique, le neuvième chapitre du programme étant dicté par le souci d'augmenter la culture littéraire et les connaissances- grammaticales et linguistiques (arabes) des élèves.

L'EDUCATION POLITIQUE Le programme d'éducation politi-Le programme d'éducation politique de base comprend, lui, dix-sepi chapitres qui vont des connaissances élémentaires essentielles de formation politique au rôle du dirige ant dans la société en passant par l'étude de la sociologie et de la civilisa tion marocaine, celté du rôle 🖼 l'homme dans la société, celle ses différentes sortes de sociétés hum vines, l'étude des institutions politiques. économiques, et sociales...

On y voit aussi un chapitre consocré à l'étude politique au nonde occidental entre les deux y e es, ainsi que de la situation du Maroc. et du monde islamique pendant ce re même période.

On apprend quels sont les rôles de l'agricul-ture et de l'industrie et leur importance dans la vie du pays, ce qu'est l'économie et le commerce, les syndicats, les ouvriers et les patrons.

Un chapitre tout entier est consacré à la femme musulmane, à son rôle, à ses devoirs et à ses droits,



Une séance de cours.

et un autre à l'histoire du mouvement démocra-tique au Maroc, le dernier chapitre de l'enseigne-ment concernant le rôle du dirigeant, ses devoirs et

ses obligations, les conditions nécessaires au plein exercice de son rôle, etc.

Ces deux cycles de conférences terminés, il reste au dirigeant à faire des stages de perfectionnement et d'application en présence des maîtres.

C'est au perfectionnement de la personnalité du militant qu'est consacré le troisième cycle de confé-rences et d'enseignement qui ne se compose que

de quatre chapitres judicieusement choisis:
L'art de faire des conférences, la façon de soutenir une discussion, la manière de discourir, ces trois enseignements faisant partie de ce que l'on peut appeler le rôle extérieur et visible du dirigeant peut appeter le role exterieur et visible du dirigeant ei enfin un quatrième chapitre qui pourrait être intitulé « promenade à travers les cellules du parti », et qui montre au chet quel doit être son rôle et son travail quotidien, le plus important, ceiui qu'on ne voit pas, mais dont les effets sont nettement plus importants que le rôle visible, car c'est par la façon dont un dirigeant sait se faire ciner, écouter, et comprendre en petit contié qu'il aimer, écouter et comprendre en petit comité qu'il pourra remplir le rôle de CHEF, c'est-à-dire de tête d'un corps multiple et multiforme qu'il doit entraîner et diriger.

Dans cette école des cadres, travaillent passionnément maîtres et écoliers. Leur but est de former des citoyens conscients de leurs devoirs et de leurs circits. Les militants, leur stage terminé, iront dans croits. Les militants, leur stage terminé, iront dans les différentes régions du Maroc pour porter la bonne parole, pour éduquer, pour former des hommes libres. Jaloux de l'indépendance de leur pays, jaloux de leurs libertés individuelles et acquis aux idées de paix et de collaboration avec tous les hommes de bonne volonté quelle que soit leur nationalité, leur race ou leur religion.

Les cadres du P.D.I. ont une noble mission de fortestrité d'mourer dans les

fraternité, d'amour et de probité à porter dans les douars les plus reculés. Ils en sont conscients et fiers. Ils sourient devant l'avenir.

Abdelhac MEDAHI



Réunis, autour de leur directeur, les élèves du premier stage de l'Ecolc des Cadres du P.D.I.